



## **PROGRAMME EMPRES**

**(Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs  
et les maladies transfrontières des animaux et des plantes,  
composante Criquet pèlerin)**

## **EN REGION OCCIDENTALE**

<http://www.clcpro-empres.org>

# **RAPPORT DE LA DIXIÈME RÉUNION DES CHARGÉS DE LIAISON**

**N'Djaména, Tchad  
12 – 16 décembre 2011**

**Dixième réunion des Chargés de liaison  
du Programme EMPRES-RO**

**N'Djaména, Tchad, 12 – 16 décembre 2011**



**- Participants -**

## **Sommaire**

<b>Préambule.....</b>	<b>4</b>
<b>1. Ouverture de la réunion.....</b>	<b>5</b>
<b>2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du comité de rédaction.....</b>	<b>6</b>
<b>3. Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2011.....</b>	<b>6</b>
3.1. Gestion du programme EMPRES-RO .....	6
3.2. Opérationnalité des UNLAs.....	6
3.3. Coopération avec les partenaires.....	9
3.4. Suivi des recommandations de la 9 <sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison .....	9
3.5. Discussions sur le bilan des activités du Secrétariat .....	9
<b>4. Bilans des activités de chacun des pays membres en 2011 et prévisions pour 2012.....</b>	<b>10</b>
4.1. Algérie .....	10
4.2. Burkina Faso.....	10
4.3. Libye .....	11
4.4. Mali.....	11
4.5. Maroc.....	12
4.6. Mauritanie .....	13
4.7. Niger.....	13
4.8. Sénégal.....	14
4.9. Tchad.....	15
4.10. Tunisie .....	16
<b>5. Présentation du Plan de formation régional II (2011-2014) .....</b>	<b>16</b>
<b>6. Bilan de l'exercice de simulation concernant la mise en œuvre du Plan National d'Urgence Antiacridien (Bamako, 17-21/10/2011) .....</b>	<b>16</b>
<b>7. Recherche .....</b>	<b>17</b>
<b>8. Elaboration du plan d'opération 2012 du Programme EMPRES-RO .....</b>	<b>18</b>
<b>9. Recommandations .....</b>	<b>34</b>
<b>10. Date et lieu de la prochaine réunion.....</b>	<b>35</b>
<b>11. Adoption du rapport de la réunion.....</b>	<b>35</b>
<b>12. Remerciements .....</b>	<b>35</b>
<b>13. Clôture de la réunion .....</b>	<b>35</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>37</b>
<b>Liste des abréviations et acronymes .....</b>	<b>72</b>

## **PREAMBULE**

1. Dans le cadre du Programme EMPRES<sup>1</sup> de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région occidentale (RO), et suite à la 9<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison de ce Programme, tenue à Tripoli, Libye, du 12 au 16 décembre 2010, la 10<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison s'est tenue comme prévu à N'Djaména, Tchad, du 12 au 16 décembre 2011. L'ordre du jour et le programme de travail de la réunion figurent en annexes 1 et 2, respectivement.
2. Ont participé à cette réunion :
  - Les Chargés de liaison des dix pays membres : Algérie, Burkina Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie.
  - Le Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du Programme EMPRES de la même région (EMPRES-RO).
  - Les fonctionnaires du Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (*Food and Agriculture Organization of the United Nations* - FAO), responsables respectivement du Programme EMPRES/Protection des plantes et du Service d'information sur le Criquet pèlerin (*Desert Locust Information Service* - DLIS).
  - Le Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (CRC);
  - Les fonctionnaires du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO.
  - Le représentant du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).
  - Des membres de la délégation tchadienne.
3. La liste complète des participants est en annexe 8.

---

<sup>1</sup> EMPRES : *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases - Desert Locust Component* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes - Composante Criquet pèlerin.

## 1. Ouverture de la réunion

4. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Pacha Kandje, Directeur des Etudes et des Programmes, représentant le Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation du Tchad. Elle s'est déroulée en présence du Représentant de la FAO au Tchad.
5. Monsieur Germain Dasylyva, Représentant de la FAO au Tchad, a d'abord pris la parole pour remercier, au nom du Directeur Général de la FAO, le Gouvernement du Tchad d'avoir bien voulu abriter la présente manifestation et pour les efforts déployés afin d'assurer son plein succès. Il a ensuite souhaité une chaleureuse bienvenue au Tchad à tous les participants.
6. Il a souligné le rôle que joue le Tchad au même titre que les autres pays de la ligne de front dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive au niveau de la Région occidentale tout en saluant les acquis majeurs obtenus durant la Phase I du Programme EMPRES RO. Il a mis en exergue l'importance de la seconde Phase (2011-2014) qui vise à consolider ces acquis et à mettre en place un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale.
7. Il a félicité et encouragé tous les pays pour les efforts fournis depuis le démarrage effectif de la Phase I du Programme EMPRES-RO afin d'affronter les défis rencontrés dans la mise en œuvre de la lutte préventive. Des remerciements ont été également adressés aux bailleurs de fonds, en particulier la Banque africaine de développement (BAD), la France, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (*United States Agency for International Development - USAID*), la FAO, la CLCPRO et la Banque mondiale.
8. Au terme de son intervention, Monsieur Dasylyva a affirmé l'engagement de la FAO à apporter son appui aux efforts visant à mettre en œuvre et à rendre pérenne la réponse adéquate au risque « Criquet pèlerin » avec l'objectif de préserver les productions agropastorales des pays concernés et donc de contribuer à la lutte contre la pauvreté ainsi qu'à l'autosuffisance alimentaire en Afrique.
9. Dans son allocution, Monsieur Pacha Kandje, Directeur des Etudes et des Programmes, représentant le Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation du Tchad, a exprimé l'honneur du Gouvernement du Tchad d'abriter cette réunion tout en souhaitant la bienvenue et un agréable séjour aux participants.
10. Il a mis en exergue l'importance du secteur rural dans l'économie nationale et des politiques de développement agricole mises en place pour favoriser la croissance économique et garantir le développement durable, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la promotion du monde rural. Il a précisé que le Gouvernement accorde une attention toute particulière à la lutte contre le Criquet pèlerin.
11. Il a salué l'immense effort déployé par les différents pays de la région, les partenaires au développement et la FAO pour la mise en place de la stratégie de la lutte préventive. Une mention particulière a été réservée à la CLCPRO qui a su créer, soutenir et encourager depuis l'invasion de 2004, un important élan de solidarité régionale.
12. Il a réaffirmé la volonté et l'engagement du Gouvernement tchadien à soutenir la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin.
13. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux de la 10<sup>ème</sup> Réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO qu'il a déclarée ouverte.

## 2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du comité de rédaction

14. **Les projets d'ordre du jour et le programme de travail** présentés par le Secrétariat ont été validés par les participants (annexes 1 et 2, respectivement).
15. **Un Comité de rédaction** a été constitué, comprenant MM. Saïd Ghaout (Maroc), Aliou Diongue (Sénégal) ainsi que les fonctionnaires du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO (ci-après désigné comme le Secrétariat).

## 3. Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2011

16. Le Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO a présenté le bilan des activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'opération 2011.
17. La présentation a montré que toutes les activités planifiées ont été réalisées dans leur quasi totalité. Il s'agit essentiellement des points qui suivent (détails en annexe 3).

### 3.1. Gestion du programme EMPRES-RO

18. **Etude institutionnelle.** Les rapports de l'étude institutionnelle sur l'amélioration des rôles et responsabilités des Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin et la préparation d'un cadre global de gouvernance et de financement durable ont été approuvés par le Secrétariat. Leurs propositions concernant l'évolution des statuts des commissions et la gouvernance financière de la lutte antiacridienne seront présentées à la 40<sup>ème</sup> Session du Comité de lutte contre le Criquet pèlerin (*Desert Locust Control Committee* – DLCC) prévue en 2012 au Caire, ainsi qu'à la 6<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO prévue en mars 2012 à Tunis.
19. **Missions de supervision de la Coordination régionale dans les pays.** Le Secrétariat a réalisé en 2011 trois missions de supervision des activités du programme EMPRES-RO et de la CLCPRO au Mali, en Mauritanie et au Tchad. Ces missions ont permis de discuter avec les responsables nationaux des UNLAs de l'état d'exécution du Plan d'Opération (PO) 2011 et notamment les activités financées par le projet BAD. Les résultats des discussions ont révélé que le taux d'exécution des activités du projet BAD était globalement de 95% au moment des visites.
20. **Activités relatives à l'achèvement du projet de la BAD.** Dans le cadre des activités visant la clôture de la phase I et la préparation des conditions de mise en œuvre d'une 2<sup>ème</sup> phase du projet de la BAD, deux missions de supervision ont été conduites conjointement avec la BAD au Mali et en Mauritanie en juin 2011. Elles ont permis aux représentants de la BAD de constater sur le terrain les progrès accomplis et l'engagement des pays, ce qui les a incités à recommander une seconde phase du projet BAD bien que celle-ci n'ait pas été envisagée au démarrage du projet. Ces deux missions ont été suivies, en octobre 2011, du recrutement par la BAD d'un consultant qui a élaboré, en novembre 2011, le rapport d'achèvement dudit projet, rapport qui a confirmé la nécessité de mettre en place une seconde phase du projet.

### 3.2. Opérationnalité des UNLAs

21. **Renforcement des infrastructures.** Au Mali, la construction de la base de Gao a débuté en février 2011 et la réception du bâtiment est prévue en décembre de la même année. Au Niger, les travaux de réhabilitation de la base d'Agadez et la clôture du point d'appui de Tabelot ont commencé en février 2011 et se sont achevés en juin de la

même année. Au Tchad, les travaux de l'Antenne de l'Agence nationale de lutte antiacridienne (ANLA) ont commencé en novembre 2011 et la réception des bâtiments est prévue en mars 2012.

22. **Prise en charge des frais récurrents.** Les difficultés rencontrées par certains pays pour prendre en charge les frais récurrents de la lutte préventive ont été soulignées par le Secrétariat. Les informations collectées par le Secrétariat depuis 2008 indiquent que la prise en charge des frais récurrents serait en moyenne de l'ordre de 50-60% à ce jour, avec des variations importantes suivant les pays et aussi d'une année à l'autre pour un même pays. Pour atteindre l'objectif d'un taux de 100%, le Secrétariat a invité les chargés de liaison à poursuivre le plaidoyer auprès de leur Gouvernement respectif sur cette question fondamentale.
23. **Mobilisation des équipes de prospection/lutte.** Les pays de la région ont mobilisé les équipes de prospection et de traitement nécessaires pour évaluer la situation acridienne sur leur territoire et éliminer les populations qui auraient pu enclencher la grégarisation. Ainsi, la Mauritanie a pu maîtriser une importante résurgence entre octobre 2010 et mai 2011 en traitant plus de 63 000 ha. Le Maroc a traité près de 7 000 ha, le Mali 1 200 ha, l'Algérie 1 300 ha et le Niger 95 ha.
24. **Implication des populations dans la remontée de l'information.** Dans les zones insécurisées du Mali et du Niger, le réseau de remontée de l'information mis en place depuis quelques années, et de nouveau réactivé cette année, a permis aux Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) des deux pays de disposer d'informations très utiles sur la situation acridienne y prévalant.
25. **Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales (CCE).** Actuellement, six pays sur dix ont finalisé et approuvé leur CCE national (CCEN). Deux autres valideront le leur en début 2012 et il est prévu que les deux derniers l'élaboreront en 2012 ou au plus tard en 2013. Dans les quatre pays de la ligne de front et au Sénégal, le processus de mise en œuvre des CCEN s'est poursuivi. Ainsi des actions relatives à la mise aux normes des magasins de stockage de pesticides, du suivi sanitaire des applicateurs, de la gestion des stocks de pesticides et de la cartographie des zones sensibles ont été réalisées.
26. **Gestion de l'information acridienne.** L'appréciation par le DLIS de la qualité des bulletins sur la situation du Criquet pèlerin dans les pays de la Région occidentale montre le maintien d'un niveau élevé de leurs qualité, régularité et fréquence. Néanmoins, une faible diminution de la qualité et de la régularité des bulletins de quelques pays a été notée. Elle peut être attribuée à des changements du personnel national chargé de l'information acridienne ainsi qu'à l'insécurité ou à l'instabilité politique. La collaboration entre le Secrétariat, le DLIS et les pays pour surmonter les difficultés rencontrées dans ce domaine s'est poursuivie en 2011.
27. **Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN).** Le bilan de l'utilisation du SVDN montre que la majorité des pays l'utilise en moyenne une à deux fois par mois. Néanmoins il a été souligné que des différences importantes existent entre les pays dans la mise à jour de cet outil. Après deux années de mise en place, le Secrétariat a insisté pour valoriser encore plus cet outil afin qu'il constitue un véritable outil de management. Sa traduction en anglais et son perfectionnement pour en tirer davantage profit (requêtes automatisées, géoréférencement, modération des catalogues disponibles) seront réalisés en 2012.
28. **Formations réalisées en 2011.** Deux formations régionales et trente-cinq (35) formations nationales ont été réalisées. Avec l'objectif d'améliorer la qualité des formations nationales, un programme de suivi et d'accompagnement (*coaching*) a été exécuté par des experts de la région dans les quatre pays de la ligne de front et a concerné six formations nationales.

En outre, les formations individuelles de moyenne/longue durée se sont poursuivies :

- Un (1) technicien supérieur et trois (3) ingénieurs à l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA) de Katibougou, Mali ;
- Deux (2) ingénieurs au Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie (AGRHYMET) de Niamey, Niger ;
- Trois (3) ingénieurs spécialisés en Acridologie ont obtenu leur diplôme à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II / Complexe horticole d'Agadir (IAV), Maroc (ce qui porte à vingt (20) le nombre de lauréats depuis 2006) ;
- Cinq (5) ingénieurs à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique (ENSA) d'El Harrach, Alger, Algérie ;
- Un (1) Master à l'Université de la Sorbonne à Paris, France ;
- Quatre (4) Master à l'ENSA d'El Harrach ;
- Un (1) Doctorat à l'Université Ibn Zohr d'Agadir, Maroc et trois (3) autres à l'ENSA d'El Harrach ;
- Un (1) Doctorant en phase finale de rédaction de sa thèse à l'ENSA d'El Harrach et un (1) autre à l'Université Mohamed V à Rabat, Maroc.

29. **Elaboration des Plans nationaux de Gestion du Risque Acridien (PGRA).** Le processus d'élaboration des PGRA s'est poursuivi en 2011 (voir détails en annexe 3). A ce jour, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal ont finalisé et validé la première version de leur PGRA. Il est à souligner qu'un arrêté ministériel de la République du Sénégal a officialisé le Plan National d'Urgence Antiacridien (PNUA) de ce pays. La première version finalisée et validée du PGRA est prévue pour 2012 pour les autres pays à savoir : Algérie, Burkina Faso, Maroc, Niger et Tchad. Le Secrétariat, avec le prestataire Civipol Conseil, poursuivra en 2012 son appui en Libye et en Tunisie. Par ailleurs, le Secrétariat a poursuivi en 2011 l'élaboration du Plan régional de gestion du risque acridien et en proposera une première version en 2012 aux pays membres de la CLCPRO.

30. **Stratégie régionale de Communication.** Dans l'objectif de développer la visibilité de la CLCPRO, de renforcer ses capacités de communication et d'appuyer ses pays membres dans le renforcement des leurs, le Secrétariat a supervisé en 2011 une consultation conduite par un consultant international spécialiste en communication. Ses principaux résultats portent sur : (i) la conformité du plan de communication régional avec les procédures de la FAO en la matière ; (ii) la préparation d'un module de formation à l'attention des chargés de la communication des UNLAs ; (iii) la proposition d'une trame de termes de référence des chargés de communication nationaux. Ces résultats seront présentés de façon détaillée lors de la 6<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO, prévue en mars 2012 à Tunis.

31. **Mise en œuvre du programme de recherche opérationnelle.** La mise en œuvre du programme de recherche 2010-2013 se poursuit à un rythme lent en raison du manque de financement spécifique. Les activités réalisées en 2011 sont les suivantes :

- Poursuite des recherches sur la caractérisation des biotopes du Criquet pèlerin dont le rapport sera finalisé en début 2012 ;
- Poursuite des travaux d'élaboration de la Florule qui sera livrée en mars 2012 ;
- Poursuite des travaux de recherche dans le cadre des études doctorales en Algérie, au Maroc et en France.



### 3.3. Coopération avec les partenaires

32. La coopération avec le Cirad, AGRHYMET et la CRC s'est poursuivie et doit être davantage renforcée.

### 3.4. Suivi des recommandations de la 9<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison

33. Les 10 recommandations adoptées par la 9<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison et approuvées par la 6<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO ont toutes été mises en application dans leur quasi totalité comme indiqué dans le tableau du suivi des recommandations (annexe 4).

### 3.5. Discussions sur le bilan des activités du Secrétariat

34. Lors des discussions qui ont suivi cette présentation, les principaux points suivants ont été soulevés :
  - Le site internet de la CLCPRO a été jugé satisfaisant mais devrait être complété par une mise à jour régulière des bulletins des pays sur la situation acridienne et l'insertion des résumés des travaux de recherche. Les versions arabe et anglaise du site internet sont jugées utiles pour une meilleure visibilité des activités de la CLCPRO.
  - Le problème des pesticides obsolètes dans la région a été soulevé en raison de l'importance des stocks existants et malgré l'amélioration des conditions de leur stockage et de leur gestion. Les opérations de triangulation réalisées ont été saluées mais restent insuffisantes.
  - Par rapport à la gestion de l'information acridienne, il a été rappelé la nécessité de finaliser la version RAMSES (*Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca*) au moyen d'un logiciel « *open source* ». Cette nouvelle version serait présentée lors d'un atelier des chargés de l'information acridienne qui pourrait être organisé en juin 2012 au Mali.
  - A la suite de la participation du Directeur du Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) de Mauritanie, représentant les pays de la RO, à la troisième Session de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes, organisée en mai 2011 à Genève, Suisse, le Criquet pèlerin a été inscrit dans le Cadre d'action de Hyogo. A ce titre, il a été demandé à la FAO de renforcer les liens de coopération avec la Plateforme mondiale pour la réduction des catastrophes et la reconstruction (GFDRR - *Global Facility for Disaster Reduction and Recovery*).
  - Dans le cadre de la promotion de l'utilisation opérationnelle du Green Muscle<sup>®</sup> (GM<sup>®</sup>) les efforts déployés par les pays et le Secrétariat ont été relevés notamment son expérimentation sur des populations du Criquet marocain en avril 2011 en Algérie. Il a été demandé au Secrétariat d'examiner la constitution d'une banque virtuelle (commande à l'avance d'une quantité de GM<sup>®</sup> pour des livraisons au moment souhaité) afin de pouvoir mettre rapidement le biopesticide à la disposition des pays lors de résurgences du Criquet pèlerin. Des contacts seront établis à ce sujet avec les fournisseurs potentiels.

#### **4. Bilans des activités de chacun des pays membres en 2011 et prévisions pour 2012**

35. Chacun des Chargés de liaison a fait une présentation sur les activités réalisées au niveau de son pays en 2011 et les perspectives pour 2012.

##### **4.1. Algérie**

36. Le dispositif de prospection/lutte a fonctionné durant toute l'année. Il a atteint sept équipes durant la période printanière. Ce dispositif a permis de prospector plus de 72 000 ha et de traiter 1 300 ha au niveau des périmètres irrigués d'Adrar et de Béchar.
37. Des opérations de réhabilitation sont prévues dès janvier 2012 et concernent trois bases logistiques de lutte antiacridienne, pour un montant global de 3 333 000 \$ E.-U. La réception du 3<sup>ème</sup> entrepôt de pesticides est prévue pour le premier trimestre 2012.
38. Les capacités d'encadrement des services de lutte antiacridienne ont été renforcées par quatre ingénieurs, un technicien supérieur et un informaticien. En outre, deux formations se sont déroulées en 2011 portant sur le suivi sanitaire et environnemental et sur l'analyse des résidus de pesticides.
39. Sur le plan financier, le budget exécuté en 2011 a été de 1 353 000 \$ E.-U. et les prévisions pour 2012 portent sur 1 568 743 \$ E.-U.
40. Dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion du risque acridien, un atelier sur le PNUA a eu lieu en avril 2011, suivi de trois réunions regroupant les acteurs concernés. La validation du PNUA est prévue en janvier 2012.
41. En matière de recherche, deux projets ont été inscrits avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et portent sur (i) les méthodes de lutte alternative contre le Criquet pèlerin avec l'utilisation d'extraits de plantes et de champignons et (ii) les criquets ravageurs en Algérie.
42. Par ailleurs, un essai du GM<sup>®</sup> sur les bandes larvaires de Criquet marocain des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> stades a été réalisé en conditions naturelles en avril 2011 à trois différentes doses. Les résultats ont été très satisfaisants aux doses de 50 g et 75 g/ha.
43. Au titre de l'année universitaire 2010-2011, cinq Ingénieurs, quatre Magistères et trois Docteurs en acridologie ont obtenu leur diplôme à l'ENSA d'El Harrach (ex Institut National Agronomique - INA).
44. Le SVDN est exploité et mis à jour régulièrement.

##### **4.2. Burkina Faso**

45. Aucune présence de Criquet pèlerin n'a été signalée.
46. Sur le plan des constructions et réhabilitations, cinq nouveaux magasins construits aux normes internationales de stockage des pesticides ont été réceptionnés et le centre de décontamination réhabilité. Il est prévu de construire cinq autres magasins de pesticides à Titao, Ouahigouya, Kongoussi, Bogandé et Fada N'Gourma en 2012.
47. Divers matériels et équipements ont été acquis y compris pour l'élevage du Criquet pèlerin puisqu'il est prévu la création d'une unité d'élevage pour des besoins d'expérimentation. Quatre motos et deux véhicules sont budgétisés pour l'année 2012.
48. Sur le plan financier, le budget envisagé pour 2012 est de 457 265 \$ E.-U.

49. Pour les formations réalisées en 2011, 54 agents et 390 producteurs ont été formés sur des thématiques relatives au Criquet pèlerin. De façon formelle, il n'existe pas de cellule d'information acridienne mais des activités d'information/sensibilisation, de collecte et de traitement des données sont menées par le service des interventions de la Protection des Végétaux.
50. Dans le cadre de la mise en œuvre du CCE validé en janvier 2011, des démarches sont en cours pour son institutionnalisation et son financement. Il est prévu en 2012 des activités de suivi environnemental et de la qualité des traitements antiacridiens ainsi que le suivi sanitaire des applicateurs de pesticides.
51. Le PNUA est en cours de finalisation. Sa validation est prévue en 2012. Le SVDN est mis en œuvre mais non mis à jour régulièrement.

### 4.3. Libye

52. L'Unité Nationale de Lutte Antiacridienne ne fut pas en mesure d'exécuter des activités antiacridiennes durant l'année 2011 à cause de l'instabilité politique qui prévalait dans le pays. Les équipements et matériels de l'UNLA (véhicules, matériels de prospection, de traitement, etc.) ont été confisqués durant le conflit.
53. Pour la situation acridienne, des signalisations ont porté sur la présence de larves des derniers stades et d'ailés solitario-transiens au mois de juin dans les localités d'Alharoj-Alaswad et entre Murezq et Sabha Tow. Des pluies importantes ont été enregistrées durant la première décade du mois d'octobre 2011 dans des zones habituelles du Criquet pèlerin.
54. Sur le plan financier, le budget de l'UNLA au titre de l'année 2012 a été soumis pour approbation au niveau du service ad hoc du Ministère chargé des finances.

### 4.4. Mali

55. Malgré la persistance de l'insécurité dans la zone grégarigène du pays, des opérations de prospection et de lutte du Criquet pèlerin ont été réalisées pendant les mois d'août et septembre grâce à la location de véhicules des opérateurs économiques de la Région de Kidal. Les populations acridiennes observées étaient des *solitario-transiens* et 1 200 ha ont été traités.
56. La réalisation des infrastructures physiques entreprise sur financement du projet AELP (*Africa Emergency Locust Project* - Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin [Banque mondiale]) est achevée pour les points d'appui de Kidal, Yélimané et la base de Gao. Sur financement EMPRES au niveau de la Base de Gao, la réception est prévue pour fin décembre 2011.
57. Dans le domaine de la gestion administrative et financière, d'importants matériels et équipements ont été acquis. Les dépenses en 2011 sur budget de l'Etat ont été de 1 034 372 \$ E.-U. Sur le projet AELP elles ont été de 793 495 \$ E.-U.
58. Toutes les formations prévues dans le cadre du plan de formation ont été exécutées. Un étudiant a terminé son Master en acridologie à l'IAV d'Agadir. Un autre doit y débiter sa thèse de doctorat.
59. Pour cette année 2011, les activités d'information et de communication réalisées ont porté sur : la production et la diffusion de supports divers pour la promotion du Centre (bulletins mensuels et trimestriels, calendriers, posters, autocollants) ; la réalisation d'un magazine sur l'exercice de simulation du PNUA qui s'est déroulé à Bamako du 17 au 21 octobre ; la couverture médiatique de tous les événements ; la création de sept

nouvelles brigades de veille dans le cercle de Nara (Région de Koulikoro) pour améliorer la qualité de la remontée de l'information en vue de renforcer le système de veille ; et la révision du plan national de communication.

60. Le CCE a déjà été élaboré et validé. En 2011, les actions de mise en œuvre du CCE ont été réalisées. Depuis le deuxième trimestre, l'état de mise en œuvre des exigences est enregistré dans un chrono conçu à cet effet.
61. Le Cadre de gestion du risque acridien (CGRA), élaboré en 2010, a été validé en avril 2011 avec l'ensemble des ministères et structures impliqués dans la lutte acridienne. Pour tester l'opérationnalité du PNUA, un exercice de simulation a été organisé en octobre 2011 avec la participation des autres pays de la CLCPRO, du Secrétariat de la CLCPRO et de représentants de la FAO, de Civipol et du Cirad.
62. Le système de veille a été régulièrement mis à jour. Toutefois, quelques difficultés ont été rencontrées portant notamment sur le paramétrage dudit système pour l'insertion de nouvelles fenêtres susceptibles d'être renseignées.
63. En 2011, aucune activité de recherche n'a été réalisée. En 2012, le Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP) se propose de démarrer l'expérimentation de l'élevage du Criquet pèlerin.
64. Parmi les contraintes rencontrées, on peut citer principalement: la persistance de l'insécurité dans les zones grégariennes du Mali, la fin de tous les financements additionnels (AELP et EMPRES) et la difficulté à recruter de jeunes prospecteurs.
65. Dans le cadre de la coopération bilatérale, le CNLCP a procédé au transfert de 10 200 litres de pesticides au Burkina Faso.
66. Pour l'année 2012, en plus des activités récurrentes, le CNLCP accordera un intérêt particulier à la recherche de financement additionnel et à la mise en œuvre du plan de communication.

#### 4.5. Maroc

67. Un dispositif de surveillance et de lutte a été mobilisé à partir de janvier 2011. Au total 18 équipes composées de 36 véhicules de prospection et de traitement ont opéré dans l'Adrar Settouf, Tichla et Bir Guendouz ainsi qu'au sud des montagnes de l'Atlas et au sud de l'Oriental de janvier à août 2011. Des traitements ont été réalisés contre des larves et ailés *solitario-transiens* sur une superficie totale de 7 039 ha.
68. Le Centre National de Lutte Anti-Acridienne (CNLAA) a réceptionné le second magasin de stockage des pesticides de 1 000 m<sup>2</sup> à Tiznit destiné à délocaliser les pesticides stockés actuellement dans le principal magasin situé en zone urbaine d'Ait Melloul.
69. Les quatre ingénieurs, lauréats de la formation Acridologie de l'IAV Hassan II d'Agadir, recrutés en 2010 par le CNLAA ont achevé leur année de stage et sont actuellement définitivement intégrés comme cadres permanents du CNLAA.
70. Des formations des agents des Postes de Coordination Régionaux (PCR) sur la gestion des pesticides ont été organisées en mars/avril. Un atelier régional de formation sur les techniques d'application des pesticides et le suivi environnemental et sanitaire, a été organisé à Taroudant du 4 au 12 avril 2011. Une formation sur l'utilisation d'un nouveau système de guidage de pulvérisation des pesticides par voie terrestre "*Spraytrac*" a été organisée du 18 au 22 avril 2011.
71. Concernant le 3<sup>ème</sup> cycle en acridologie à l'IAV d'Agadir, la formation est suspendue pour l'année 2011-2012 en raison d'absence d'inscription.

72. Les activités de recherche réalisées en 2011 ainsi que les démarches entreprises pour la validation du CCE national et du PNUA ont été présentées.
73. Les contraintes soulevées concernent essentiellement le recrutement d'agents pour assurer la relève du personnel partant à la retraite.

#### **4.6. Mauritanie**

74. La situation acridienne en Mauritanie se caractérise actuellement par une accalmie, suite à la maîtrise de la résurgence en début d'année. Le total des superficies traitées au premier trimestre de l'année 2011 s'élevait à 63 000 ha tandis que la superficie traitée en fin d'année (4<sup>ème</sup> trimestre) n'a pas dépassé les 60 ha. Cette accalmie est favorisée par une quasi sécheresse qui s'est installée cette année dans le pays.
75. Une progression significative dans la prise en charge des frais récurrents par le Gouvernement est notée. Ainsi le budget total alloué pour l'année 2012 a dépassé un (01) million \$ E.-U. multipliant presque par deux le montant de 646 711 \$ E.-U. dépensé en 2011.
76. Une formation diplômante de deux masters est terminée et d'autres sont en cours de finalisation pour deux ingénieurs et un doctorant. D'autres formations nationales de courtes durées ont été réalisées.
77. Pour la mise en œuvre du CCE, 75% des exigences environnementales de base ont été réalisées, dont les opérations de rinçage et de compactage des fûts vides de la campagne précédente, le suivi des applicateurs et l'amélioration des conditions de stockage. La piste d'accès au magasin central de pesticides de Ryadh a été construite. Le SVDN est renseigné et actualisé régulièrement.
78. Des travaux collaboratifs de recherche dont un sur le Criquet pèlerin en phase solitaire avec un chercheur post-doc japonais est en cours sur deux ans (avril 2011 à mars 2013) et un de Master sur la télégestion avec l'Université de Louvain et le DLIS. La publication de deux articles et quatre résumés et posters a été réalisée. Le thème du Criquet pèlerin a été inscrit dans la Feuille de route africaine sur les sciences des systèmes complexes. Des activités de recherche sont programmées dans le cadre du Programme EMPRES-RO mais aussi d'autres thématiques sont en cours de planification avec le Centre international de recherche du Japon pour les sciences agricoles (*Japan International Research Centre for Agricultural Sciences - JIRCAS*). Un projet conjoint de recherche sur la modélisation de la grégarisation, en collaboration avec Texas University et le Cirad, a été à nouveau soumis pour financement à la Fondation Bill & Melinda Gates.
79. Il est à signaler enfin que le CNLA a reçu un don important en matériel de pompage de pesticides de la part du consortium canadien SOPFIM-SNC LAVALLIN.

#### **4.7. Niger**

80. L'exercice 2011 a été marqué par le déploiement de sept équipes de prospections et une d'intervention rapide. Quelques individus isolés ont été signalés de façon sporadique sur les 9 222 ha prospectés dans l'Aïr, le Tamesna et le Sahel des pâturages du 1er janvier 2011 au 24 octobre 2011.
81. De janvier à novembre 2011, sur les 14 464 ha prospectés, 610 ha étaient infestés et 95 ha ont été traités.

82. Dans le domaine de la mise en œuvre du CCE, plusieurs activités ont été réalisées. Il en est de même pour le suivi-évaluation ou le SDVN, régulièrement mis à jour ; des rapports sont également régulièrement produits.
83. L'effectif du CNLA a été renforcé avec la mise à disposition par le ministère de tutelle de deux docteurs acridologues et d'un technicien (prospecteur).
84. Le plan de formation national est exécuté convenablement avec six formations réalisées dont quatre sur financement EMPRES-RO et deux de l'Union européenne. La cellule information-communication est opérationnelle mais mérite d'être redynamisée (formation, équipements et effectif).
85. Les travaux de recherche ont concerné : (i) la "Prévention des crises acridiennes par la caractérisation biogéographique des zones potentielles de grégarisation du Criquet pèlerin au Niger ; (ii) les travaux de mémoire actuellement en cours sur le régime alimentaire du Criquet pèlerin.
86. Les travaux de génie civil programmés à Gouré, Fillingué, Tabelot, Tahoua et Agadez ont été réalisés dans leur ensemble.
87. Le budget 2011 alloué au CNLA a été exécuté à 40% et les fonds EMPRES exécutés à environ 60%.
88. Le caractère d'urgence et d'imprévisibilité du Criquet pèlerin requiert une disponibilité permanente de moyens matériels et humains mobilisables à tout moment, d'où la nécessité de pérenniser les actions du CNLA avec une subvention étatique et des appuis appropriés des partenaires.

#### **4.8. Sénégal**

89. Aucune présence de Criquet pèlerin n'a été observée sur l'étendue du territoire.
90. Les Bases de Surveillance et d'avertissements agricoles en construction ou réhabilitation sont finalisées et réceptionnées provisoirement ainsi que le magasin central de stockage des pesticides aux normes internationales de Sangalkam, avec une capacité de stockage de 900 000 litres de pesticide.
91. Dans le cadre du renforcement des moyens d'intervention et de prospection, des pièces de rechange des appareils "Micronair AU 8115" et cent posters regroupant dix thématiques ont été réceptionnés dans le cadre du projet AELP. La gestion d'une crise acridienne a été institutionnalisée par la publication d'un Arrêté ministériel portant création et organisation du PNUA.
92. Le budget exécuté par l'Etat pour la lutte antiacridienne est de 267 159 \$ E.-U. en 2011. Celui alloué par la Banque mondiale pour le projet AELP est de 862 198 \$ E.-U.
93. Le renforcement des capacités humaines a porté sur quatre thématiques différentes : les techniques de traitement et la manipulation des appareils de traitement ; le suivi sanitaire et environnemental et la qualité des traitements ; le stockage des produits phytosanitaires ; et l'utilisation des modèles "Sahel OSE" et "Sahel ECO" du PréLISS (Programme régional de Lutte Intégrée contre les Sauteriaux respectueuse de l'environnement au Sahel).
94. L'opérationnalité de la Cellule de Lutte Antiacridienne (CLA) créée en 2010 a été renforcée par la nomination d'un Responsable de la communication, d'un Point Focal Formation et de deux Assistants (système de veille et information).
95. Un projet portant sur la numérisation du fonds documentaire de l'Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire (OCLALAV) financé par la CLCPRO a été

exécuté et au total 18 665 pages ont été numérisées et classées puis sauvegardées sur disque dur et mises à la disposition du Secrétariat de la CLCPRO.

96. Concernant la mise en œuvre du CCE validé depuis 2009, des actions liées à la gestion des pesticides (enregistrement sur la base de données PSMS [*Pesticide Stock Management System* - Système de gestion des stocks de pesticides] et de leurs contenants vides (ramassage) et le suivi sanitaire (en collaboration avec CERES-Locustox - Centre régional de recherches en écotoxicologie et sécurité environnementale [Dakar, Sénégal]) ont été exécutées.
97. Les contraintes soulevées concernent la mauvaise qualité des travaux des Bases de surveillance et d'avertissements agricoles et du matériel mis en place par le projet AELP et l'acquisition d'une autonomie financière de la CLA.

#### **4.9. Tchad**

98. La situation acridienne est restée relativement calme dans l'ensemble des zones prospectées. Toutefois, quelques ailés solitaires, matures et immatures, en faibles densités ont été observés dans les zones prospectées (Fada, Kalait et Salal). Au total, 84 100 ha ont été prospectés par les quatre équipes déployées sur le terrain.
99. Sur le plan des infrastructures, les constructions du magasin de stockage de pesticides de N'Djaména-Fara et du magasin central de pesticides d'Abéché et de leurs annexes (sur financement AELP) sont terminées et provisoirement réceptionnées. Les travaux de construction de l'Antenne de l'ANLA à N'Djaména ont démarré en novembre 2011.
100. Un certain nombre d'équipements et matériels, dont des motocyclettes, du matériel informatique, des appareils manuels de pulvérisation, des matériels de protection et de camping ont été acquis sur le budget de l'Etat.
101. Concernant le budget de l'ANLA, 711 428 \$ E.-U. ont été alloués au titre de l'année 2011, dont 284 234 effectivement mobilisés. A ce montant s'ajoutent les salaires des fonctionnaires et contractuels affectés. L'allocation du Budget 2012 est attendue.
102. Concernant le renforcement des capacités humaines, neuf agents ont été affectés à l'Agence dont trois ingénieurs agronomes et six ingénieurs des techniques agricoles. Dans le cadre des formations nationales trois sessions ont été dispensées et ont porté sur : la bio écologie du criquet, les techniques de prospection/traitement, le suivi sanitaire et environnemental et le contrôle de la qualité des traitements. Le Chef de la Cellule d'Information acridienne est en stage au DLIS à Rome.
103. La Cellule d'Information est renforcée par l'acquisition et l'installation de cinq stations météorologiques d'enregistrement automatique et d'une antenne VSAT.
104. Concernant le CCE, l'état des lieux de la mise en œuvre a montré que 35% des exigences de base sont respectées. Pour l'année 2012, il est prévu la cartographie des zones sensibles, l'installation de l'Unité de rinçage/compactage des fûts de pesticides vides et la mise en place du PSMS et des POS.
105. Le processus d'élaboration du PGRA se poursuit et sa validation est prévue en mars/avril 2012. Il est prévu l'organisation d'un exercice de simulation au niveau national en août/septembre 2012. Le SVDN est opérationnel et mis à jour régulièrement.
106. Parmi les principales contraintes, figurent la fin de la contribution du Projet AELP (mai 2011), les difficultés de décaissement à temps des crédits alloués à l'ANLA au titre du Budget 2011 et l'insuffisance en cadres spécialisés.

#### **4.10. Tunisie**

107. La situation du Criquet pèlerin en Tunisie est restée calme durant l'année 2011.
108. La Tunisie ne dispose pas d'unité autonome de Lutte contre le Criquet pèlerin. Une cellule s'occupant des différents aspects de la lutte antiacridienne est intégrée au niveau de la Direction de Protection des Végétaux. Le renforcement de cette cellule en termes de formation et matériel s'avère nécessaire.
109. Le financement de ces activités est assuré par le budget général réservé à l'ensemble des activités de la défense des cultures.
110. En ce qui concerne la transmission et la communication, la Tunisie attend l'installation et la mise en marche de la nouvelle version de RAMSES et l'acquisition d'une dizaine d'unités « *eLocust* ».
111. L'acquisition de kits pour les tests cholinestérasiques est également nécessaire.
112. Pour le volet formation, la Tunisie recommande d'intensifier les sessions de formations nationales et régionales et de recyclage sur la lutte antiacridienne en plus de la formation sur RAMSES (ou dérivés). La partie tunisienne recommande une formation individuelle de courte durée (1 mois) au Maroc ou en Mauritanie au profit du coordinateur de la cellule lutte antiacridienne pendant la phase II du programme EMPRES-RO.

#### **5. Présentation du Plan de formation régional II (2011-2014)**

113. Le Secrétariat a présenté le Plan de formation régional II (PFR II – 2011-2014) élaboré et validé en juin 2011 à Nouakchott en Mauritanie en présence de tous les pays de la région à l'exception de la Libye.
114. L'atelier de Nouakchott a permis d'atteindre l'objectif principal assigné à savoir un Plan de formation régional de quatre ans suffisamment réaliste dans les activités prévues et leur échelonnement, avec des indicateurs et des responsabilités préalablement définis, une identification des ressources nécessaires et une estimation financière du coût de sa mise en œuvre. Les six résultats escomptés sont présentés en annexe 5.
115. A la fin de la présentation, des questions sur l'appropriation par les pays du PFR II ainsi que le retour d'expérience des missions d'accompagnement (« *coaching* ») des formations nationales ont été posées et ont suscité des discussions constructives. Ainsi, il a été retenu de maintenir le « *coaching* » des formations nationales, d'inscrire une ligne budgétaire "formation" dans les budgets nationaux pour permettre de couvrir les coûts des formations nationales planifiées et de prévoir des dépliants sur les types de biotopes et de formations morpho-géologiques pour faciliter le renseignement correct de la fiche de prospection.

#### **6. Bilan de l'exercice de simulation concernant la mise en œuvre du Plan National d'Urgence Antiacridien (Bamako, 17-21/10/2011)**

116. Comme prévu dans le Plan d'Opération 2011, un exercice de simulation concernant la mise en œuvre du PNUA s'est tenu en octobre 2011 au Mali. Le bilan de cet exercice a été présenté aux chargés de liaison par le Secrétariat (détails en annexe 6). Cet exercice national avait une dimension régionale car les autres pays membres de la CLCPRO y ont participé en tant qu'observateurs. Au cours des discussions, les chargés de liaison ont apprécié la tenue d'un tel exercice et ses résultats pour le retour d'expérience. Le Chargé de liaison du Mali a ainsi confirmé que la crise 2003-2005



aurait été mieux gérée si un PNUA avait pré-existé dans son pays. Le Chargé de liaison du Mali a d'ores et déjà envoyé aux autres pays le rapport de cet exercice. Il les a invités à prendre en compte les recommandations qui y sont formulées pour leur propre PNUA. Il a été convenu d'organiser un tel exercice au moins une fois par an dans l'un des pays de la région. Le Sénégal s'est déclaré candidat pour abriter le prochain exercice en 2012.

## 7. Recherche

117. **Numérisation du fonds documentaire de l'OCLALAV** (Détails en annexe 7). Le Chargé de liaison du Sénégal a présenté les résultats des travaux de numérisation du fonds documentaire de l'OCLALAV qu'il a dirigés en 2011 dans le cadre d'un projet financé par la CLCPRO. Les participants ont beaucoup apprécié ces travaux et ont exprimé le souhait que chacun des pays, à son niveau, réalise également une numérisation des fonds documentaires existants.

118. **Bilan des activités du Cirad** (Détails en annexe 7). Les activités de recherche du Cirad dans le domaine de la biologie et de l'écologie du Criquet pèlerin ont été présentées. En 2011, elles ont concerné plus particulièrement les trois points suivants.

### ➤ La biologie des populations solitaires du Criquet pèlerin

119. L'échantillonnage des populations du Criquet pèlerin (2009-2013), dont le protocole a été validé en 2009 à Dakar, s'est poursuivi dans la plupart des pays de la région. Il a été demandé aux UNLAs de respecter au mieux ce protocole d'échantillonnage afin que tous les efforts collectifs permettent d'obtenir des résultats analysables et utilisables d'une manière opérationnelle.

### ➤ L'édition de la florule des biotopes du Criquet pèlerin

120. Financé par le programme EMPRES (projet du Fonds de Solidarité Prioritaire - FSP), cet outil à l'usage des prospecteurs doit leur permettre de mieux connaître et identifier avec précision les différentes communautés végétales caractéristiques des biotopes du Criquet pèlerin. Cet ouvrage de 480 pages contient la description précise (texte, photographies et cartes de répartition) de 196 espèces et de leur importance pour le Criquet pèlerin

121. Quelques exemplaires provisoires ont été remis à la CLCPRO afin de corriger les imperfections qui pourraient subsister. L'impression des 1000 exemplaires est prévue durant le mois de février 2012 ainsi que la production de posters comme support de formation à l'utilisation de cet outil de référence.

### ➤ Les activités dans le cadre du projet FFEM

- Edition de cartes à méso-échelle de la biogéographie du Criquet pèlerin en Mauritanie

122. Dans le cadre d'un diplôme de l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes) française, M. El Hacem Jaavar, Directeur technique du CNLA de Mauritanie, a travaillé pendant son stage de recherche sur l'édition de ces cartes. Pour cela, il a analysé plus de 55 000 enregistrements d'occurrences acridiennes durant les 20 dernières années. Des analyses de statistiques spatiales ainsi que des analyses factorielles de correspondance lui ont permis de produire les cartes de probabilité de présence du Criquet pèlerin en Mauritanie à différentes périodes et pour les différentes phases du criquet, ainsi que les relations entre le Criquet pèlerin et certaines variables écologiques comme la végétation.

123. Parmi les différentes variables étudiées (plus de 400 dans la base RAMSES), seulement 18 se sont avérées explicatives. Il en ressort une nécessité de revoir ces

variables (géomorphologiques, édaphiques, bio-écologiques), en tant que telles, ou leur paramétrage, afin que les prospecteurs qui collectent l'information acridienne, puissent saisir dans les fiches des données pertinentes et susceptibles de fournir de l'information explicative dans les analyses statistiques. Il n'est en effet pas normal que des variables fondamentales telles que l'humidité du sol ou le taux de verdissement et/ou de recouvrement de la végétation soient incapables de fournir de l'information lors des analyses statistiques.

124. D'autre part, l'analyse de la base RAMSES montre que certaines tables ne sont pas encore liées à l'information acridienne, ce qui rend difficile leur exploitation. La refondation de la base RAMSES dans sa version 4 sous un système « *Open Source* » pourrait être l'opportunité de revoir ces liens.

- Construction d'un SIG

125. La dernière partie du projet FFEM a consisté en la construction d'un SIG intégrant les résultats et les modèles construits sur les deux zones pilotes étudiées en Mauritanie. Les principaux résultats du projet ont été présentés à la CLCPRO et au DLIS au cours d'un atelier de restitution en juillet 2011 au Cirad. La pertinence du croisement des données RAMSES avec l'information satellitaire à l'aide d'un modèle logistique a été reconnue par les participants.

126. Pour gagner en opérationnalité, il est indispensable de changer d'échelle et d'élargir l'analyse contingentée aux zones pilotes à l'ensemble des aires grégarigènes de Mauritanie, Cette activité devrait déboucher sur une extension de l'application aux autres pays de la ligne de front.

127. Dans le même temps, il est proposé qu'un groupe de travail piloté par le DLIS et comprenant les personnes travaillant actuellement sur la version « *Open Source* » de RAMSES se réunisse durant le premier trimestre 2012 à Rome afin d'étudier les possibilités d'intégration des applications développées par la FAO, les Commissions régionales et leurs partenaires scientifiques dans le domaine de l'information acridienne.

## **8. Elaboration du plan d'opération 2012 du Programme EMPRES-RO**

128. Le PO 2012, issu du Schéma de Planification des Activités (SPA) de la phase II du Programme EMPRES-RO a été élaboré et validé au cours de la réunion. Il est présenté dans le tableau ci-après.

129. Remarques sur la signification des couleurs dans le tableau du PO 2012 :

- Activités surlignées en vert : activités réalisées.
- Activités surlignées en jaune : activités non encore démarrées.
- Texte de couleur noire : texte n'ayant fait l'objet d'aucune modification par rapport au document original du SPA.
- Texte de couleur bleue : texte modifié au titre de l'année 2011 par rapport au document original du SPA.
- Texte de couleur rouge : texte modifié au titre de l'année 2012 par rapport au document original du SPA.

Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011			
Résultat 1 : Les unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	- Le Plan annuel technique et financier de 2013 est approuvé pour chaque UNLA - La participation du budget de l'Etat est en progression d'au moins 20% en 2013														UNLAs	Direction UNLA	Prise en compte du renouvellement / amortissement des véhicules et équipements dans le programme	X	
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin	Au moins 25 équipes de prospection sur le terrain pour les pays de la ligne de front en 2012														UNLAs	Financières, humaines et matérielles	- Fonds disponibles - Dispositif humain et logistique est préparé à l'avance - Nombre d'équipes arrêté à Alger (4 <sup>ème</sup> ELO) - Zones de prospection accessibles	X	X
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	- Au moins 12 bulletins périodiques/pays - La base de données RAMSES est fonctionnelle et renseignée régulièrement dans toutes les UNLAs														UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Zones de collecte accessibles	X	X
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	- Au moins 90 % des superficies traitées / superficies à traiter en 2012 - Au moins 10 équipes d'intervention rapide sur le terrain pour les pays de la ligne de front en 2012														UNLAs	Humaines, matérielles, financières	- Si résurgence(s) - Nombre d'équipes arrêté à Alger (4 <sup>ème</sup> ELO) - Zones de traitement accessibles	X	X
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	Au moins 35 équipes logistiquement fonctionnelles pour les pays de la ligne de front														UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Fonds disponibles pour l'entretien et le renouvellement	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)										Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011					
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la Protection des végétaux (PV) et autres institutions/partenaires																			
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international	Au moins 4 compte rendus de réunions de plaidoyer tenues avec les partenaires disponibles														UNLAs, CR/CLCPRO, FAO	Humaines, financières	Inscrire le fléau acridien à l'agenda des réunions sur la sécurité alimentaire	X	X
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	Au moins 4 protocoles de collaboration UNLAs/PV signés														UNLAs, DPVs	Humaines, financières	Les UNLAs peuvent concevoir cela comme un moyen pour assurer des prestations de services pouvant générer des ressources financières	X	
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux																			
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national	- Plan de communication disponible pour au moins 5 pays - Aux moins 1 action de communication/pays entreprise														UNLAs	Humaines, financières	Organisation d'événements « portes ouvertes », spots télévisés, etc.	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011															
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																					
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.				
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.			
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication	Au moins 2 actions de communication entreprises															CR/CLCPRO	Humaines, financières	En fonction des ressources disponibles et de l'approbation du plan par la 6 <sup>ème</sup> Session de la CLCPRO		X	
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire	Au moins 5 pays réalisent une action de sensibilisation sur la base de l'étude socio-économique															UNLAs	Humaines, financières	Se baser sur étude réalisée au niveau de la région sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire et les aspects socio-économiques		X	
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)	Un rapport critique sur le SSE est disponible en juin 2012															CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines	Responsable du suivi-évaluation désigné dans toutes les UNLAs	X	X	
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)																					
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	Utilisation et mise à jour régulière des données par les pays (délais de mise à jour respectés dans 90% des cas)															UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	Suivi assuré par Coordination régionale		X	
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	La version 2 est installée au niveau du serveur de la CLCPRO d'ici 2014															CR/CLCPRO	Humaines, financières			X	
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien																					

Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque	Chaque pays membre et la CLCPRO disposent d'un plan de gestion du risque validé avant fin 2013														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, financières	Seuls 3 pays ont finalisé leur plan fin 2011. Poursuite des travaux en 2012 dans les autres pays et appui à la Libye et à la Tunisie	X	X
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional	Au moins un exercice de simulation réalisé														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, Matériels, Financières	Sénégal candidat à la réalisation d'un exercice national	X	X
2.5.3 Les plans sont mis à jour	Au moins une mise à jour dans deux pays														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines			
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (Global Facility for Disaster Reduction and Recovery – GFDRR)	Un compte rendu de réunion avec les responsables de Hyogo en 2011														CR/CLCPRO, FAO, UNLAs	Humaines	Une rencontre à Bruxelles du Président et S. Ex. CLCPRO avec les responsables du GFDRR (après contact préalable)		X
2.5.4-1 Maintenir un contact régulier avec le GFDRR et ISDR	Au moins un contact au niveau régional et deux contacts au niveau national formalisés par un compte-rendu														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	Organiser une réunion à Rome entre le Groupe "Protection des plantes", la Commission et le point focal FAO chargé de la liaison avec le GFDRR		X
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques	Un montant de réserve est budgétisé dans tous les pays et au niveau régional d'ici 2013 (à préciser en \$)														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Fonds d'urgence créé dans les pays et au niveau régional	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011														
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en Région occidentale	Adoption des propositions de l'étude institutionnelle (aspects (i) juridiques et (ii) financiers) par le DLCC et la 6 <sup>ème</sup> Session de la CLCPRO															UNLAs CR/CLCPRO FAO	Humaines, Financières	- Etude institutionnelle/volet "gouvernance financière", conduite en 2011 a formulé des propositions pour la mise en place de mécanismes de financement de la lutte antiacridienne - Réunion du DLCC organisée en 2012	X	X
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds																				
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes	Au moins 2 commissions mixtes traitent de la question acridienne en 2012															Ministère AE sur proposition Ministère tutelle UNLA	Humaines			
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs	Au moins 1 réunion annuelle du Comité des donateurs est organisée dans chaque pays de la ligne de front en 2012															UNLAs	Humaines, Financières	Plaidoyers nationaux sont faits auprès des partenaires pour le financement d'EMPRES-II et la lutte préventive	X	
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la phase II d'EMPRES-RO	Au moins un rapport de réunion / rencontre organisée par la CR auprès des donateurs est disponible															CR/CLCPRO FAO	Humaines, financières			X

Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011			
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)																			
3.1.1 Identifier les besoins en formation	Tous les pays ont répondu au questionnaire avant février 2011														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant-Modérateur à recruter	Questionnaire diffusé et réponses traitées		X
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	Un plan de formation régional II est disponible en 2011														CR/CLCPRO	Financières	Atelier prévu à Niamey en avril	X	X
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation																			
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique	Au moins 5 modules de formation existants mis à jour d'ici février 2012														CR/CLCPRO	Consultants			X
3.2.1-1 Valider la mise à jour de 5 manuels de formation	Un rapport d'atelier de validation est disponible avant mai 2012														CR/CLCPRO	Consultants	Fonds disponibles. Révision des modules faite par un groupe de travail (3-4 pers. max) avec l'appui d'un consultant pédagogue		X
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs	Au moins 1 formation régionale organisée - rapport(s) de(s) l'atelier(s) disponible(s)														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultants	Thèmes prévus par priorité et selon fonds disponibles : - Prospections - Suivi environnemental - Gestion info. acridienne - Communication	X	X
3.2.3 Réaliser les formations nationales	- Au moins 2 formations sont organisées par pays - Rapport(s) de(s) l'atelier(s) disponible(s)														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières Possible appel à formateur de la Région	Veiller à limiter le nombre de formations nationales à 2-3/an maximum par pays en ciblant les thèmes et le public pour assurer des formations de qualité	X	X



Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011			
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales																		X	X
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales	Au moins deux rapports de supervision disponibles														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant	Indicateur SPA : Un système de suivi est utilisé par les UNLAs d'ici 2014	X	X
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations	Rapport de l'évaluation de l'impact des formations réalisées disponible en 2014														CR/CLCPRO				X
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs															UNLAs			X	X
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants	Les besoins en personnel sont connus														UNLAs				
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter	Les postes à financer sont inscrits dans le budget annuel de 2013														UNLAs	Financières	Ressources financières disponibles	X	
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants	Personnel manquant recruté et affecté														UNLAs		Pour ce qui était prévu en 2011 (en termes de postes) ou pour les mises à disposition de personnels d'autres départements	X	
3.5 Préparer les plans de carrière	Les plans de carrière des agents sont élaborés et mis en œuvre dans au moins un pays														UNLAs	Consultant à recruter si besoin	L'objectif est une adéquation entre les intérêts de chaque agent et l'UNLA	X	

Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011		
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
4.1 Assurer la gestion administrative du programme	Un rapport de gestion administrative du programme est disponible à la fin de chaque année													CR/CLCPRO	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme	Rapport technique annuel disponible et diffusé													CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés	Au moins 50% des activités des axes stratégiques sont devenues normatives													CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, Matérielles, Financières	Ressources humaines disponibles Axes stratégiques : CCE, PGRA, SVDN, Stratégie de communication, PFR, PRR		X
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources	- Ressources humaines actuelles maintenues au moins jusqu'en 2014 pour exécuter la phase II du programme - Modalités de financement durable de la CLCPRO établies grâce aux résultats de l'étude institutionnelle en cours													CR/CLCPRO, Partenaires	Humaines, Financières	- Financements disponibles pour le maintien des ressources humaines. - Requêtes auprès (i) de la France pour le maintien du poste FAO/CLCPRO actuellement financé par l'AFD et (ii) de la FAO au-delà de mi-2012 si nécessaire.		X
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme	Au moins deux comptes-rendus de rencontres avec des partenaires potentiels disponibles													CR/CLCPRO	Humaines Financières			X
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	- Au moins une activité développée dans une région et introduite dans l'autre - Au moins deux échanges de visites réalisés													CR/CLCPRO, Secrétariats autres Commissions	Humaines Financières	Si fonds disponibles		X

Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles																		X	X
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin	Des cartes opérationnelles et publications permettant de mieux caractériser les biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin sont disponibles dans au moins un pays														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Activités réalisées en Mauritanie et au Niger et en cours en Algérie	X	X
5.1.1-1 Améliorer les bases de données RAMSES et les fiches de collecte	Les paramètres de la base de données RAMSES et de la fiche RO de prospection sont homogènes														CR/CLCPRO	Consultant	Si financement disponible		X
5.1.1-2 Améliorer RAMSES et les outils SIG	RAMSES 4 est disponible d'ici fin 2012														DLIS/CR/CLCP RO	Partenariat International	-Si financement disponible -Groupe composé de DLIS, Cirad, Pays, CLCPRO, etc. - Un plan d'action est conçu et exécuté avec l'utilisation d'un logiciel "Open source"		X

Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011													
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin	- Un projet de recherche sur le thème « seuil » de grégarisation est mis en route en 2012 - La numérisation des données d'archive de l'OCLALAV est réalisée fin 2012														CR/CLCPRO, UNLAs Cirad - Texas A&M Univ - CNLA Mauritanie - DLIS	Partenariat scientifique national et international	- Si financement disponible - Zones de recherche accessibles - Projet de recherche déjà soumis en 2011 au financement (BREAD) - Proposition de projet pour récupérer le fonds documentaire de l'OCLALAV - M. Sory Cissé du Mali : poursuite du travail de caractérisation des biotopes (Keita) + thèse de M. Sid' Ahmed (Mauritanie)	X	X
5.1.2-1 Continuer la numérisation des données d'archives de l'OCLALAV et OICMA disponibles dans chaque pays	Au moins deux pays ont numérisé leur fonds documentaires disponibles localement en 2012														UNLAs		Archives disponibles exploitables	X	X
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)															CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011													
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations	- Au moins une étude est en cours en 2012 - Au moins un résultat publié sur le sujet en 2012														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Etude 1 : partenariat CLCPRO/Cirad/UNLAs et partenariat avec Régions centrale et orientale - Etude 2 : partenariat Japon/CNLA Mauritanie	X	X
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide	Une liste exhaustive des critères d'intervention rapide est définie et partagée 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du Criquet pèlerin	Une étude sur l'impact des facteurs biotiques et abiotiques sur les niveaux des populations solitaires du Criquet pèlerin est faite et documentée d'ici 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.3-1 Etablir un protocole d'observation pour définir l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires	Un protocole de collecte est validé														CR/CLCPRO	Consultant	Socialiser l'approche en marge des travaux d'une réunion statutaire		X
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin	Les résultats préliminaires sur l'interprétation des zones à risques du Criquet pèlerin sont disponibles dans au moins 1 pays en 2012														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles Réalisées en Mauritanie et au Niger et en cours en Algérie A réaliser au Mali et au Tchad	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011													
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement	Nombre de tests de méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement réalisées d'ici 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.5-1 Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles en particulier des zones protégées	Au moins un pays a produit une carte numérique des zones écologiquement sensibles en 2011														UNLAs EMPRES	Consultants, financières	Travaux réalisés au Mali et en partie au Sénégal (à ajouter dans RAMSES). Une réunion régionale fin janvier-début février au Mali pour voir l'exemple du Mali. Pays en cours : Tchad et Niger	X	
5.2.5-2 Expérimenter et évaluer l'efficacité des traitements en barrière à l'aide du GM	- Une expérimentation est réalisée dans au moins 2 pays en 2011 - Les paramètres d'application du GM sont définis en 2011														UNLAs, CLCPRO	Financières	Expérimentations réalisées en Algérie et en Mauritanie	X	X
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin	- Une méthode d'évaluation des dégâts causés sur cultures, pâturages et végétation naturelle est disponible d'ici 2014; - Une méthode d'évaluation de la vulnérabilité des populations affectées par les crises acridiennes d'ici 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X

<b>Schéma de planification des activités / PO 2012</b>		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		<b>Période : 01/2012-12/2012</b>		Schéma établi le : 16/12/2011													
<b>Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre</b>																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche	- Les résultats de 2 travaux de recherche sont publiés en 2012; - Au moins 3 résultats de recherche sont mis en application d'ici 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X

Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011														
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des Cahiers des charges environnementales (CCE) dans tous les pays de la Région occidentale	Les CCE nationaux sont validés dans tous les pays de la RO d'ici 2012 (sauf Libye)															UNLAs, CR/CLCPRO		CCE déjà élaborés et validés en Algérie, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Déjà élaborés mais à valider au Maroc et en Tunisie.	X	X
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux																				
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	Au moins 30% des exigences de base sont mises en œuvre dans tous les pays de la RO															UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Les pays présentent le % de réalisation au cours de la 11 <sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison	X	X
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires	Au moins 20% des exigences complémentaires sont mises en œuvre dans tous les pays de la RO															UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Les pays présentent le % de réalisation au cours de la 11 <sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison	X	X
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides																				
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO	Le <i>Metarhizium</i> est homologué dans au moins un nouveau pays de la CLCPRO															UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	- NB : déjà homologué dans 6 pays de la CLCPRO à la fin de 2011. - Sous réserve du dépôt de dossier d'homologation par la(les) firme(s) détentrice(s) de <i>Metarhizium</i> .		



Schéma de planification des activités / PO 2012		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2012-12/2012		Schéma établi le : 16/12/2011													
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2012												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>	L'utilisation opérationnelle des biopesticides est effective dans au moins 20% des situations où elle pourrait être applicable														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Constituer une banque virtuelle (commande par avance) de <i>Metarhizium</i> auprès d'un fournisseur pour pouvoir livrer rapidement le biopesticide aux pays qui en ont besoin.	X	X
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des IGR															UNLAs, CR/CLCPRO				
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des déregulateurs de croissance (IGR) dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences	L'utilisation des IGR est intégrée dans le plan annuel des UNLAs														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, consultant si besoin	- Constituer une banque virtuelle (commande par avance) d'IGR auprès d'un fournisseur pour pouvoir le livrer rapidement aux pays qui en ont besoin. - Vérifier que les IGR à acquérir sont homologués dans les pays	X	X
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires	L'utilisation opérationnelle des IGR est effective dans 10% des situations où elle pourrait être applicable														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant si besoin	Existence de formations larvaires et disponibilité d'IGR	X	X

## 9. Recommandations

130. Les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO **recommandent** :

### **Au Secrétariat de la CLCPRO de :**

- R1.** Mettre en place un groupe de travail sur la validation de la mise à jour des cinq modules de formation sur le Criquet pèlerin qui sont en cours de finalisation.
- R2.** Poursuivre l'accompagnement (*coaching*) des formations nationales par des experts de la région.
- R3.** Poursuivre l'appui aux pays dans leurs efforts de promotion de l'utilisation des biopesticides et des dérégulateurs de croissance (*IGR*) à travers notamment la constitution, si possible, d'un stock virtuel de *Metarhizium* et d'*IGR*.
- R4.** Prendre les dispositions nécessaires pour organiser, en présence des responsables de l'environnement des autres membres de la CLCPRO, l'atelier de validation de la cartographie des zones sensibles au Mali.
- R5.** Explorer les possibilités et coûts de traduction en arabe et en anglais du site Internet de la CLCPRO.
- R6.** Mettre sur le site Internet de la CLCPRO les résumés en anglais des principales activités réalisées dans la Région occidentale.
- R7.** Inviter M. Thami Ben Halima, en raison de son départ à la retraite et compte tenu de sa précieuse contribution à la mise en œuvre du Programme EMPRES/Composante Criquet pèlerin en Région occidentale, à la 11<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO et prendre en charge les frais de sa participation ou le cas échéant par la FAO.

### **Aux pays de :**

- R8.** Poursuivre le plaidoyer au niveau national pour le financement de la phase II du programme EMPRES-RO, à travers notamment l'organisation de réunions nationales avec les bailleurs de fonds locaux.
- R9.** Veiller à ce que les bénéficiaires de formations de moyenne ou longue durée dans le domaine acridien soient affectés au sein de leur UNLAs à leur retour de formation.
- R10.** Valoriser la fonction de prospecteur en y impliquant des ingénieurs.
- R11.** Fournir au Secrétariat les rapports de thèse de doctorat et mémoires de fin d'étude des étudiants dans le domaine acridien afin de les poster sur le site Internet de la CLCPRO.
- R12.** Réaliser la numérisation des fonds documentaires existants à l'instar de l'expérience effectuée au Sénégal pour les documents de l'OCLALAV.
- R13.** Organiser régulièrement des exercices de simulation et assurer, sur la base des leçons tirées, la mise à jour des PNUA.
- R14.** Au Burkina Faso de créer, à l'instar du Sénégal et de la Tunisie, une Cellule de lutte antiacridienne au sein de la Direction de la Protection des Végétaux.

#### **A la FAO de :**

- R15.** Continuer à appuyer les pays dans la recherche de solutions adéquates au problème des stocks de pesticides et en particulier l'analyse de conformité des stocks existants, la triangulation et l'élimination des pesticides obsolètes.

#### **Les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO invitent :**

- R16.** La BAD à assurer un nouvel appui financier de quatre ans au profit des quatre pays de la ligne de front, du Burkina Faso et du Sénégal pour consolider les acquis de la phase I du programme EMPRES-RO.
- R17.** La France à maintenir jusqu'à la fin de la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES-RO le poste FAO/CLCPRO.
- R18.** La FAO à maintenir si possible au-delà de mi-2012 le poste d'acridologue auprès de la CLCPRO.
- R19.** Les responsables de la lutte antiacridienne de la Libye à entreprendre des prospections pour s'enquérir de la situation écologique et acridienne dans les régions ayant un intérêt pour le Criquet pèlerin dans le pays.

### **10. Date et lieu de la prochaine réunion**

131. Le Chargé de liaison du Sénégal a proposé que son pays accueille la 11<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO à Dakar, du lundi 21 au vendredi 25 janvier 2013. Les participants ont approuvé cette proposition et remercient le Sénégal pour cette invitation. Au cas où elle ne pourrait se tenir au Sénégal, le Chargé de liaison de l'Algérie a proposé que son pays accueille cette réunion à Alger.

### **11. Adoption du rapport de la réunion**

132. Les participants ont adopté à l'unanimité le rapport de la dixième réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région occidentale.

### **12. Remerciements**

133. Les Chargés de liaison EMPRES-RO présents à la dixième réunion, tenue à N'Djaména, Tchad, du 12 au 16 décembre 2011, remercient vivement leurs collègues du Tchad et leurs collaborateurs pour tous les efforts consentis durant leur séjour, efforts qui ont contribué à le rendre productif et agréable. Ils remercient également la FAO pour l'intérêt qu'elle porte à la RO. Leurs remerciements s'adressent aussi à Monsieur Ben Halima, Secrétaire exécutif de la CLCPRO/Coordonnateur d'EMPRES-RO et à ses collaborateurs, pour le travail réalisé. Ils expriment leur gratitude aux bailleurs de fonds sans lesquels le Programme EMPRES-RO ne pourrait être réalisé.

### **13. Clôture de la réunion**

134. M. Garba Yahaya, chargé de liaison du Niger a prononcé au nom des chargés de liaison une motion de remerciement à l'attention de M. Thami Ben Halima, Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO. Il a particulièrement

souligné son engagement, sa détermination, son abnégation et sa persévérance dans la conduite à terme et l'aboutissement de la phase I du programme EMPRES-RO ainsi que la préparation de la phase II et les démarches nécessaires pour son financement. Il a également souligné sa forte contribution dans la mise en place d'unités nationales véritablement fonctionnelles et autonomes et d'un système durable de lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans la Région Occidentale. Pour cela les chargés de liaison des dix pays membres, présents à la 10<sup>ème</sup> réunion tenue à N'Djaména du 12 au 16 décembre 2011, adressent à M. Thami Ben Halima toute leur reconnaissance pour le service exemplaire rendu à la Région.

135. La séance de clôture s'est déroulée en présence du Directeur de l'ANLA du Tchad et du Secrétaire exécutif de la CLCPRO/Coordonnateur du Programme EMPRES-RO. Le Coordonnateur régional a réitéré ses remerciements au Gouvernement tchadien pour l'accueil, l'hospitalité et les efforts déployés pour la bonne organisation de la réunion. Il a félicité les Chargés de liaison pour le travail accompli. Il a également remercié les bailleurs de fonds pour leur soutien et la FAO pour son appui constant. Le Directeur de l'ANLA a remercié ses homologues et le Secrétariat pour leur dynamisme et pour les efforts qu'ils ne cessent de mener pour mettre en œuvre la stratégie de lutte préventive. Il a ensuite déclaré close la 10<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO.

## **ANNEXES**

<b>Annexe 1.</b>	<b>Ordre du jour de la 10<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO ...</b>	<b>38</b>
<b>Annexe 2.</b>	<b>Programme de travail de la 10<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO.....</b>	<b>39</b>
<b>Annexe 3.</b>	<b>Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2011.....</b>	<b>40</b>
<b>Annexe 4.</b>	<b>Suivi des recommandations de la 9<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison ...</b>	<b>56</b>
<b>Annexe 5.</b>	<b>Présentation du Plan de formation régional II.....</b>	<b>58</b>
<b>Annexe 6.</b>	<b>Bilan de l'exercice de simulation de la mise en œuvre du Plan National d'Urgence Antiacridien du Mali .....</b>	<b>61</b>
<b>Annexe 7.</b>	<b>Activités de recherche .....</b>	<b>66</b>
<b>Annexe 8.</b>	<b>Liste des participants.....</b>	<b>70</b>

## **Annexe 1. Ordre du jour de la 10<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO**

### **PROGRAMME EMPRES EN REGION OCCIDENTALE Dixième réunion des chargés de liaison EMPRES-RO N'Djaména, Tchad, 12-16 décembre 2011**

#### **Ordre du jour**

- 1) Ouverture de la Réunion
- 2) Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2011 : suivi du plan d'opération 2011 et des recommandations élaborées lors de la 9<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison
- 3) Bilans des activités réalisées de chacun des pays membres en 2011 et prévisions pour 2012
- 4) Présentation du Plan de formation régional II (2011-2014)
- 5) Bilan de l'exercice de simulation concernant la mise en œuvre du Plan National d'Urgence Antiacridien du Mali (Bamako, 17-21/10/2011)
- 6) Recherche : Numérisation du fonds documentaire de l'OCLALAV et résultats des activités du Cirad réalisées pour le compte du Programme EMPRES-RO ([i] Exploitation de l'imagerie satellitaire ; [ii] Dynamique des populations solitaires ; [iii] Florule des biotopes du Criquet pèlerin)
- 7) Elaboration du plan d'opération 2012 du Programme EMPRES-RO (Résultats 1 à 6)
- 8) Date et lieu de la prochaine réunion
- 9) Rédaction du rapport de la réunion
- 10) Adoption du rapport et clôture de la réunion

## Annexe 2. Programme de travail de la 10<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO

Jour	Heure	Activités	Responsables
Lundi 12 décembre 2011	08:30-09:30	<b>Accueil des participants</b>	Pays hôte/ Coordination Reg. EMPRES-RO (CR)
	09:30-10:00	<b>Ouverture de la Réunion</b>	Gouvernement/ FAO/CR
	10:00-10:30	<b>Pause</b>	
	10:30-11:00	<b>Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction</b>	Participants
	11:00-12:00	<b>Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2011 et discussion</b> Suivi du plan d'opération 2011 et des recommandations élaborées lors de la 9 <sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison	CR/Ben Halima Participants
	12:00-13:00	<b>Bilan des activités de chacun des pays membres en 2011 et prévisions pour 2012 : Mali, Mauritanie, Niger, Tchad</b>	Chargés de liaison
	13:00-14:30	<b>Déjeuner</b>	
	14:30-16:00	<b>Bilan des activités de chacun des pays membres en 2011 et prévisions pour 2012 : Algérie, Libye, Maroc, Sénégal, Tunisie</b>	Chargés de liaison
	16:00-16:30	<b>Pause</b>	
	16:30-17:30	<b>Discussion des présentations des pays</b>	CR/Participants
Mardi 13 décembre 2011	09:00-09:45	<b>Présentation et discussion du Plan de formation régional II (2011-2014)</b>	CR/Ould Ahmedou Participants
	09:45-10:30	<b>Bilan de l'exercice de simulation de la mise en œuvre du Plan National d'Urgence Antiacridien du Mali (Bamako, 17-21/10/2011)</b>	CR/Menon Participants
	10:30-11:00	<b>Pause</b>	
	11:00-11:15	<b>Recherche : Numérisation du fonds documentaire de l'OCLALAV</b>	Chargé de liaison du Sénégal
	11:15-12:00	<b>Recherche : Résultats des activités du Cirad réalisées pour le compte du Programme EMPRES-RO ([i] Exploitation de l'imagerie satellitaire ; [ii] Dynamique des populations solitaires ; [iii] Florule des biotopes du Criquet pèlerin)</b>	Cirad
	12:00-12:30	<b>Discussion des présentations sur la recherche</b>	Participants
	12:30-14:00	<b>Déjeuner</b>	
	14:00-14:30	<b>Elaboration du Plan d'opération pour 2012 : constitution des groupes de travail</b>	Participants
	14:30-16:00	<b>Elaboration du plan d'opération (Résultats 1 et 2) : planification des activités nationales et régionales</b>	Participants
	16:00-16:30	<b>Pause</b>	
16:30-17:30	<b>Elaboration du plan d'opération (Résultats 1 et 2) : planification des activités nationales et régionales (suite)</b>	Participants	

### **Annexe 3. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2011**

#### **1. Gestion du programme EMPRES-RO**

##### **1.1. Etude institutionnelle (contexte, objectifs, état d'avancement des travaux)**

Comme présenté lors du précédent Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO (Tripoli, décembre 2010), l'étude institutionnelle pour « améliorer les rôles et responsabilités des Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin créées en vertu de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO et préparer un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin » et qui avait démarré en octobre 2010, s'est poursuivie en 2011.

Elle a été conduite sous la supervision du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination régionale EMPRES-RO (ci-après désigné comme le Secrétariat) et en concertation très étroite avec le Groupe « EMPRES/Ravageurs transfrontières des végétaux » (Division AGP) et le Bureau juridique du Siège de la FAO.

L'étude institutionnelle comprend deux volets conduits chacun par un consultant.

- **Volet « Améliorer les rôles et responsabilités des Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin »**

Ce volet est conduit par M. Denis Fadda pour traiter des questions juridiques et proposer une évolution des statuts des commissions leur permettant de disposer d'une plus grande autonomie tout en restant dans le cadre de la FAO. Le consultant a terminé la première partie de son travail consistant à faire des propositions d'évolution des statuts des commissions qui seront présentées à la 40<sup>ème</sup> Session du DLCC prévue en 2012 au Caire, ainsi qu'à la 6<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO prévue en mars 2012 à Tunis. Ces propositions sont actuellement examinées par le Bureau juridique de la FAO pour s'assurer de leur cohérence avec les évolutions possibles des statuts des autres commissions de la FAO créées sous l'égide de l'article XIV de son Acte constitutif.

Les propositions préliminaires de M. Fadda seront présentées dans leurs grandes lignes lors de la 7<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO (N'Djaména, Tchad, 19-20/12/2011) en vue d'en informer les pays membres.

- **Volet « Gouvernance financière de la lutte contre le Criquet pèlerin »**

Ce volet de l'étude a été conduit par Mme Agnès Deshormes pour traiter des questions de gouvernance financière et proposer des mécanismes de financement durable de la lutte antiacridienne. Ses propositions seront également présentées à la 40<sup>ème</sup> Session du DLCC et à la 6<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO. Les principaux résultats de ses travaux seront présentés, pour information, lors de la 7<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO.

##### **1.2. Missions de supervision de la Coordination régionale dans les pays**

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du plan d'opération 2011, le Secrétariat a réalisé 3 missions de supervision : Mali (février), Mauritanie (mai) et Tchad (juin). Ces missions ont permis de discuter *in situ* avec les responsables nationaux des UNLAs l'état d'exécution du PO 2011 et notamment les activités financées par le projet BAD. Les recommandations des précédentes missions ont été passées en revue et les solutions appropriées pour celles non encore achevées ont été proposées.

Pour assurer une meilleure exécution des activités, un tableau de bord de suivi comprenant les résultats attendus, les indicateurs, les activités réalisées et celles non encore réalisées,



ainsi que les responsabilités, a été élaboré conjointement par le Secrétariat et les responsables de l'UNLA du pays visité.

Les résultats de ces missions montrent une meilleure appropriation par le Mali et la Mauritanie des méthodes techniques et financières de l'exécution des activités et un taux d'exécution des activités très satisfaisant. Cependant, le Tchad avait encore des difficultés dans l'exécution des activités planifiées. Un suivi rigoureux du tableau de bord à travers des contacts réguliers avec les responsables de l'ANLA et la représentation de la FAO au Tchad a permis de surmonter les difficultés rencontrées dans l'exécution des activités et, au 30 novembre 2011, le taux d'exécution des activités était très satisfaisant.

### **1.3. Activités relatives à l'achèvement du projet de la Banque Africaine de Développement**

Dans le cadre des activités visant la clôture et la préparation des conditions de mise en œuvre d'une 2<sup>ème</sup> phase du projet de la BAD, deux missions de supervisions ont été conduites conjointement avec la BAD en juin 2011 au Mali et en Mauritanie. Ces deux missions ont permis d'évaluer la performance d'exécution du projet dans ces deux pays et ont confirmé la parfaite exécution technique du projet et un pourcentage de décaissement très satisfaisant de l'ordre de 93%.

Ces deux missions ont été suivies du recrutement par la BAD en octobre 2011 d'un consultant qui a rendu visite au siège de la CLCPRO à Alger (pour recueillir l'information et consulter la documentation) et a élaboré le rapport d'achèvement dudit projet en novembre. Ce rapport a été validé par le Secrétariat et par la BAD et a été posté sur le site de la BAD en décembre 2011 afin que les pays concernés et les partenaires puissent le consulter et apporter leurs commentaires. En même temps, et sur demande de la BAD, le Secrétariat a recruté en octobre 2011 une consultante pour réaliser une étude sur l'impact socio-économique du projet BAD dont les conclusions ont été intégrées dans le rapport d'achèvement de la BAD. Les résultats de cette étude montre un impact positif du projet sur la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et sur l'environnement dans les zones concernées par le projet.

### **1.4. Rédaction des rapports semestriels destinés aux bailleurs de fonds**

Dans l'objectif de rendre compte régulièrement aux bailleurs de fonds contribuant au financement du Programme EMPRES-RO, le Secrétariat élabore des rapports semestriels pour les projets gérés par la CLCPRO/FAO : BAD, FFEM et FSP. Ces rapports comportent une partie technique où sont résumés les objectifs du projet, les principaux progrès et résultats obtenus ainsi que leur impact sur le renforcement des UNLAs. Ils renferment aussi une partie financière récapitulant les dépenses réalisées et les reliquats de fonds pour chacune des composantes du projet.

### **1.5. Organisation des deux réunions annuelles EMPRES-RO**

Comme à l'accoutumé, le Secrétariat a préparé en novembre les documents de travail des deux réunions EMPRES-RO : la 10<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison et la 7<sup>ème</sup> Réunion du Comité de pilotage prévues à N'Djaména, Tchad, du 12 au 16 et les 19-20 décembre 2011 respectivement. Ces documents de travail ont pour objectif d'informer les représentants des pays et les partenaires sur l'état d'avancement des activités menées dans le cadre du Plan d'opération 2011 à la fois par le Secrétariat et par les pays, contribuant ainsi à rendre plus aisée l'élaboration du Plan d'opération 2012.

## 2. Opérationnalité des UNLAs

### 2.1. Renforcement des infrastructures : état d'avancement au Mali, Niger et Tchad

Bien que le volet « renforcement des infrastructures » (bâtiments à usage administratif et points d'appui) des UNLAs accusait un retard important (à cause notamment des procédures administratives), l'année 2011 a connu des avancées importantes. Ainsi au Mali, la construction de la base de Gao a débuté en février et la réception du bâtiment est prévue en décembre 2011.

Au Niger, les travaux de réhabilitation de la base d'Agadez et la clôture du point d'appui de Tabelot ont commencé en février et se sont achevés en juin 2011.

Au Tchad, en dépit des difficultés liées à l'identification du lieu d'implantation de l'antenne de l'Agence nationale de lutte antiacridienne (ANLA) à N'Djamena et aux lourdeurs administratives, l'appel d'offre a été lancé en juin 2011 et l'attribution du marché ainsi que le recrutement de l'ingénieur résident ont été réalisés par la Représentation de la FAO en août et les travaux ont commencé en novembre. La réception des bâtiments est prévue en mars 2012.

### 2.2. Prise en charge des frais récurrents

Des discussions sur les difficultés rencontrées par certains pays à prendre en charge les frais récurrents de la lutte préventive ont eu lieu lors de la 9<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison. Elles soulignaient notamment les difficultés rencontrées par les UNLAs des pays de la ligne de front à mobiliser les budgets nationaux alloués par le Gouvernement au début d'année fiscale.

Les chargés de liaison du Programme EMPRES-RO devraient faire le point sur cette question fondamentale lors de la présente réunion. Ils pourraient en particulier présenter l'évolution en 2011 par rapport à l'année 2010 et les perspectives à moyen terme. Rappelons que la Phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014) ne prévoit pas un appui important pour cet aspect et que tous les efforts devront être fournis par les différents acteurs nationaux et régionaux en vue de lever ces difficultés avant la fin de cette Phase et permettre ainsi aux pays de prendre en charge 100% des coûts de fonctionnement et d'investissement de leur UNLA.

Dans le volet « Gouvernance financière de la lutte contre le Criquet pèlerin » de l'étude institutionnelle, la consultante a traité cette question des budgets des Etats pour le financement de la lutte antiacridienne en « situation de routine ». Une des premières difficultés pour suivre l'évolution de la prise en charge des frais récurrents de la lutte préventive est la collecte des informations sur les budgets et les dépenses des UNLAs. Ces aspects seront présentés plus amplement lors de la 7<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO.

Les informations collectées par le Secrétariat depuis 2008 indiquent que la prise en charge des frais récurrents serait en moyenne de l'ordre de 50-60% à ce jour, avec des variations importantes suivant les pays et aussi d'une année à l'autre pour un même pays.

Ainsi, pour mieux mesurer l'état de la situation, et en s'appuyant sur les travaux de la consultante, le Secrétariat proposera à la 6<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO une nomenclature budgétaire commune à tous les pays (outre la nomenclature que chaque pays peut avoir selon la nomenclature budgétaire publique nationale) permettant notamment de distinguer l'investissement du fonctionnement. Il fera aussi des propositions en matière de budgétisation (proposition d'établissement d'un double budget : budget annuel de référence et budget annuel sous contrainte budgétaire du Gouvernement du pays concerné).

Par ailleurs, le plaidoyer auprès des gouvernements doit demeurer une tâche permanente pour les responsables des UNLAs et le Secrétariat.

### **3. Plan de surveillance/lutte**

#### **3.1. Mobilisation des équipes de prospection/lutte**

Au cours du premier semestre 2011, la Mauritanie le Maroc et l'Algérie, pays abritant des zones de reproduction hiverno-printanière, ont réalisé des prospections dans les zones grégarigènes. En Mauritanie, la résurgence du Criquet pèlerin dans la partie centre-ouest du pays (régions de l'Adrar, de Dakhlet Nouadhibou et de l'Inchiri) a été maîtrisée, grâce à la mobilisation par le CNLA d'un dispositif d'intervention important composé de 22 équipes de prospection/lutte et à une bonne organisation. Cet effort a permis de traiter 63 628 ha. Le Maroc quant à lui a connu le développement d'une petite résurgence et des traitements contre des formations *transiens* se sont poursuivis jusqu'au mois d'août 2011, totalisant ainsi 7 039 ha.

Au cours du second semestre (juin-décembre 2011), des prospections régulières ont été réalisées en Mauritanie et au Tchad et d'autres ponctuelles au Mali. Aucun développement significatif de la situation acridienne n'a été observé, seul des populations groupées ont été signalées et traitées au Mali et en Mauritanie, respectivement, 1 200 ha et 60 ha.

Par ailleurs, les pays renseignent régulièrement le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN) ce qui leur permet, ainsi qu'à la Coordination régionale, de suivre l'évolution de la situation des moyens de prospection et de lutte dont ils disposent.

#### **3.2. Implication des populations dans la remontée de l'information**

A l'instar des dernières années, des actions de sensibilisation des populations locales (nomades, transporteurs) et des autorités décentralisées ont été réalisées au Mali et au Niger, en vue de les impliquer davantage dans la collecte et la remontée de l'information acridienne à partir des zones d'insécurité.

Par ailleurs et malgré l'inscription dans le PO 2011 d'une consultation dont l'objectif est d'élaborer une « feuille de route » qui peut aider les pays à rendre structurelle l'implication des populations locales, aucune consultation n'a été faite en 2011. Cela est dû essentiellement au retard de l'opérationnalité du projet USAID sur lequel cette consultation devrait être financée.

### **4. Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans la RO**

Le processus d'élaboration/validation du Cahier des charges environnementales (CCE) se poursuit dans les pays de l'Afrique du Nord-Ouest. Ainsi l'Algérie a élaboré et validé son CCE National (CCEN), et le Maroc élaboré le sien et son processus de validation est en cours. Le processus d'élaboration a été engagé par la Libye et la Tunisie en 2011.

Dans les 4 pays de la ligne de front et le Sénégal, le processus de mise en œuvre des CCEN s'est poursuivi. Des actions environnementales relatives à la mise aux normes des magasins de stockage de pesticides, du suivi sanitaire des applicateurs, de la gestion des stocks de pesticides, de la cartographie des zones sensibles ont été réalisées.

Par ailleurs, et conformément à la recommandation de la 6<sup>ème</sup> Réunion du Comité exécutif de la CLCPRO tenue en juin 2010 à Ouagadougou (Burkina Faso), le CCE standard et les

Protocoles d'Opération Standards (POS) pour le suivi environnemental ont été traduits en anglais.

En outre, des missions de terrain de suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements antiacridiens ont été réalisées dans les quatre pays de la ligne de front, afin de permettre aux équipes de contrôle de la qualité des traitements (QUEST) de maîtriser la mise en application des POS.

Au cours des missions de supervision du programme EMPRES-RO, il a été demandé aux pays de saisir l'occasion de la tenue en novembre 2011 des ateliers nationaux de réalisation du bilan du CCEN, pour planifier les activités réalisables en 2012 en vue de les présenter au cours de la 10<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison.

## 5. Gestion de l'information acridienne

Les bulletins sur les situations acridiennes sont élaborés régulièrement par tous les pays membres de la CLCPRO et diffusés aux niveaux national, régional et international.

L'appréciation par le DLIS des bulletins sur la situation du Criquet pèlerin des neuf pays de la Région occidentale montre le maintien d'un niveau élevé de leur qualité, régularité et fréquence. Néanmoins, la qualité de ces bulletins a diminué au cours de 2011 de 12-16% en Libye, au Mali et au Niger par rapport à l'année précédente. La régularité d'envoi des bulletins a baissé au Mali de 10% et s'est améliorée en Libye (13%) et au Niger (5%). Certains de ces résultats peuvent être attribués à des changements du personnel national chargé de l'information acridienne ainsi qu'à l'insécurité dans les habitats du Criquet pèlerin. Les troubles en Libye ont clairement eu un impact négatif sur les rapports. Les détails de l'évaluation du DLIS par pays figurent dans l'encadré ci-après.

Par ailleurs, les missions de supervision du Secrétariat dans les pays membres ont été mises à profit pour renforcer les capacités analytiques des chargés de l'information des UNLAs.

Dans ce cadre le Secrétariat et le Service de l'information acridienne (DLIS) ont effectué une mission conjointe au Tchad qui a permis de (i) sélectionner un candidat tchadien pour suivre une formation de 11 mois au DLIS à Rome en matière de gestion de l'information acridienne et (ii) de résoudre les difficultés rencontrées par la cellule de l'information acridienne de l'ANLA du Tchad.

En outre, des échanges d'expertises ont été organisés par le Secrétariat pour permettre à certains pays de surmonter leurs difficultés dans le domaine de la maîtrise des outils de gestion de l'information acridienne et la rédaction des bulletins sur la situation acridienne. Ainsi, le chargé de l'information acridienne de la Mauritanie s'est rendu au Tchad et au Mali et a aidé les chargés de l'information de ces deux pays à solutionner les problèmes rencontrés.

Par ailleurs, les démarches du DLIS se poursuivent pour assurer une migration de la base de données RAMSES dans un nouveau système « *open source* » qui est moins contraignant pour le développement continu des outils de gestion de l'information acridienne. La CLCPRO est impliquée dans ce nouveau développement.

**Encadré : Appréciation par le DLIS des bulletins sur la situation du Criquet pèlerin des neuf pays de la Région occidentale****An overview of Desert Locust reporting in the Western Region during 2011**

K. Cressman

Senior Locust Forecasting Officer, FAO

*This assessment is based on reports received by DLIS up to 22 November 2011 and reports received from 1 January to 31 December 2010 for comparing to the previous year.*

**Summary**

The reporting of Desert Locust survey and control operations by the nine countries in the Western Region continued to remain at a high level concerning quality, timeliness and frequency. Nevertheless, report quality declined in Libya, Mali and Niger by 12-16% during 2011 compared to the previous year. Timeliness declined in Mali by 10% in 2011 but improved in Libya (13%) and Niger (5%). Some of these results may be attributed to changes in staffing at the national locust information offices as well as insecurity in locust habitats. The unrest in Libya clearly had a negative impact on reporting. More reports were received from Morocco (57%) and Senegal (38%) in 2011 than in 2010. This is attributed to increased reporting by Morocco and greater efforts by Senegal. The other countries remained stable.

**Country details and specific recommendations**

Algeria. There was a very slight decline (3%) in reporting quality and timeliness in 2011 but this is not worrisome as monthly bulletins are well written and contain well-designed maps. It is important to check the RAMSES data in order to ensure that there are no differences when reporting the area treated in the monthly bulletin (July) compared to the database. A system should be developed in agricultural areas for the collection and transmission of information reported by non-INPV staff from the regional agricultural services, farmers, veterinarians, etc. who do not use eLocust2 so that the data can be geo-referenced and entered into RAMSES.

Chad. A high level of quality and timely reporting has been maintained in 2011. During the dry season, the bulletin is concise and clear while maps are used well during the rainy season. The initiation of summer surveys was slightly delayed this year and it may be useful to indicate this in the bulletin. Care should be taken to differentiate eLocust2 data used for training compared to data obtained during operational surveys. Greenness maps should be used during the summer period to identify those areas where annual vegetation is becoming green and to help direct survey teams. These maps should be incorporated into the bulletins.

Libya. There was a sharp decline in locust monitoring and reporting activities during 2011 due to political unrest in the country. This had a negative impact on reporting quality and timeliness. No reports were received from March to September but a high quality monthly bulletin resumed in October. No surveys were conducted in 2011.

Mali. Monitoring activities in the north were curtailed in 2011 due to insecurity and only a limited number of surveys could be undertaken. Although specific improvements were made to the monthly bulletin, there was an overall decline in quality (16%) and timeliness (10%) from June 2011 onwards compared to the previous year. Unconfirmed reports and information from other sources should always be entered into RAMSES as well as complete data from field teams. RAMSES and eLocust2 data should not differ. The RAMSES export file should be checked thoroughly for mistakes and sent to DLIS no later than five days from the last day of the survey. Ecological and locust data should be interpreted carefully before deciding to undertake control operations and summarizing the assessment in the monthly bulletin. It is critical to maintain highly trained, competent and motivated staff in the locust information office.

Mauritania. High quality and timely reporting continued in 2011. More reports were received from Mauritania than any other country in the Region. There were occasional minor delays in receiving the

RAMSES data for the last decade in time for the monthly FAO Desert Locust Bulletin. It is important that the area treated as reported in the bulletins matches that in the RAMSES export file.

Morocco. High quality and timely reporting continued in 2011. The number of reports more than doubled in 2011 as weekly Information Flash reports (January-April) and decadal bulletins (May-August) were prepared during periods of locust activity.

Niger. Monitoring activities were limited by insecurity in Tamesna and the Air Mountains. Nevertheless, reports were received every month but their quality declined (12%) compared to the previous year. On the other hand, more reports were sent on time. When surveys are not undertaken, it is important to clearly state this in the bulletin so as not to mislead readers. Unconfirmed sightings and reports from other sources should be entered into RAMSES. Certain difficulties were overcome that prevented eLocust2 data to be imported into RAMSES. Lists of coordinates indicating the locations of locusts should not appear in the bulletin (i.e. Sep 2011); instead, it is better to display this information on a map.

Senegal. Although the frequency of reporting regularly improved in 2011 compared to the previous year, reports were not received in June and August of this year. Surveys were not conducted in 2011 but the quality and timeliness of monthly bulletins remained very high.

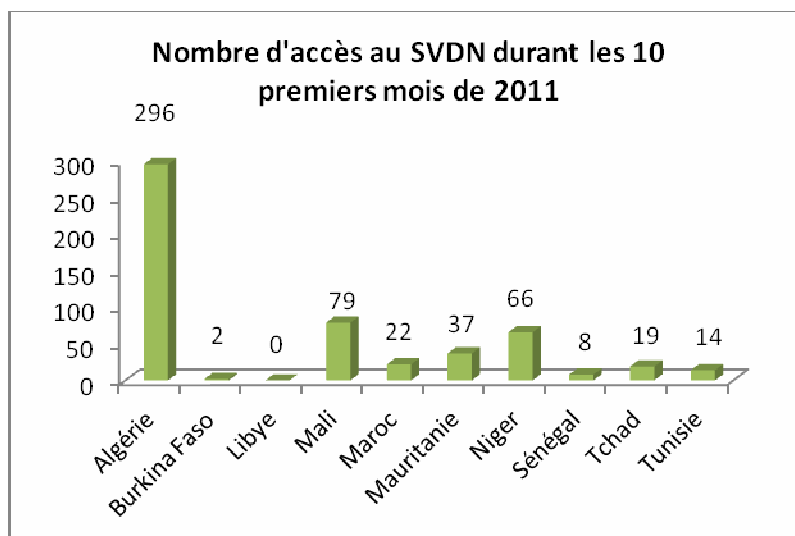
Tunisia. Similar to Senegal as a non-frontline country, surveys were not conducted in 2011 but the quality and timeliness of regular bulletins remained very high.

### **Conclusion**

Every frontline country should maintain at least two designated national locust information officers who are highly qualified, trained and energetic. These officers should be well versed and comfortable in using all aspects of the personal computer and the Internet as reporting increasingly relies on these technologies. Locust information officers should also be highly trained in the use of eLocust2, eLocust2Mapper, RAMSES and remote sensing imagery. It is important that the work is undertaken in a very well organized and meticulous manner, paying great attention to small details and accuracy because numerical mistakes and data errors can lead to wrong decision-making and unnecessary expenses. The annual regional workshop for national locust information officers (February, Bamako) should be maintained, as it is an extremely valuable opportunity for national locust information officers to meet and exchange experiences, tips, problems and solutions as well as to obtain ad-hoc training and updating of new technologies. It is desirable to make a greater effort to integrate national locust information officers in the Western Region with their counterparts in the Central and Eastern Regions.

## 6. Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)

Le bilan de l'utilisation du SVDN, comme indiqué dans le graphique ci-dessous, montre que la majorité des pays utilisent en moyenne 1 à 2 fois par mois cet outil.



Sachant que chaque pays doit effectuer au moins une mise à jour par mois, les données disponibles permettent de dresser le bilan ci-dessous.

Pays	Fréquence d'accès des pays sur les 10 premiers mois de l'année 2011 (minimum d'un accès/mois pour le maintien de la mise à jour)
Algérie	10/10
Burkina Faso	1/10
Libye	0/10
Mali	8/10
Maroc	6/10
Mauritanie	4/10
Niger	10/10
Sénégal	4/10
Tchad	4/10
Tunisie	9/10

L'exercice de simulation du PNUA du Mali, organisé en octobre dernier, a montré un exemple pratique de l'utilité de cet outil qui permet de connaître en temps réel les moyens dont dispose l'UNLA.

Après deux années de mise en place, et comme d'ailleurs mentionné dans le rapport de la dernière réunion des chargés de liaison, le propos est maintenant **de valoriser encore plus cet outil** pour qu'il constitue un véritable outil de management tel que (i) la connaissance en temps réel des moyens matériels et humains disponibles, (ii) une aide à la préparation des plans d'action annuels, (iii) la gestion des ressources humaines et, (iv) le suivi de la prise en charge des frais récurrents et de renouvellement des équipements.

Par ailleurs, le PO 2011 d'EMPRES-RO prévoyait la traduction du SVDN en langue anglaise en vue d'en faire bénéficier la Libye et les pays des deux autres Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin (CRC et SWAC). Elle n'a cependant pas pu être effectuée en raison de l'indisponibilité des financements envisagés. Ces derniers devraient être disponibles en 2012 pour à la fois réaliser cette traduction et apporter des améliorations permettant de tirer plus profit du SVDN telles que :

- la mise en place de requêtes automatisées, permettant de connaître instantanément l'évolution de certains types d'information (personnel par catégorie, personnel par affectation, évolution dans le temps du nombre de véhicules, positionnement des pistes d'atterrissage sur une carte, etc..) ;
- le géoréférencement des installations et matériels ;
- la modération des catalogues disponibles (matériels, types de véhicules, types de pesticides) pour que les responsables nationaux puisse en modifier la liste sans devoir en référer systématiquement à l'administrateur de la CLPRO.

## **7. Formations réalisées en 2011 et Plan régional de formation II (2011-2013)**

Le plan de formation de 2011 a été exécuté comme planifié. Ainsi, deux formations régionales ont été organisées au profit des formateurs des pays membres : la première sur les outils de gestion de l'information acridienne (Bamako, Mali, février 2011) et la seconde sur les techniques d'application et du suivi environnemental des traitements (Agadir, Maroc, avril 2011).

En juin 2011, un atelier régional regroupant les participants des pays membres de la CLCPRO a été organisé en Mauritanie. Organisé sous forme d'un exercice participatif qui a analysé les compétences disponibles et les besoins en formation dans la région, cet atelier a permis d'élaborer et valider le Plan régional de formation II (2011-2014), un plan réaliste reliant objectifs, activités et ressources à prévoir ainsi que ses modalités de mise en œuvre et d'évaluation (plus de détails dans l'annexe relative à la "Présentation du Plan régional de formation II").

Par ailleurs, les plans nationaux de formation des 4 pays de la ligne de front ont été validés par le Secrétariat de la CLCPRO et exécutés par les pays au cours du second semestre 2011. Trois types de formations nationales sur "les techniques de prospection", "les techniques d'application" et sur "le suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements" ont été réalisés dans les 4 pays de la ligne de front et le Sénégal. En Algérie, trois formations dont une sur les "techniques de prospection", une sur le "suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements" et une sur "l'analyse des résidus et de contrôle des pesticides chimiques" ont été organisées.

Conformément à la recommandation de la mission d'évaluation du Plan régional de formation I (2007-2009), un programme de suivi et d'accompagnement des formations nationales par des experts de la région a été élaboré en juin 2011 par le Secrétariat, en concertation avec les pays concernés, et a été exécuté au cours du second semestre 2011. Deux formations nationales ont été accompagnées au Mali, deux autres au Tchad, une en Mauritanie et une au Niger. Les rapports des consultants seront exploités et leurs recommandations discutées lors de la prochaine Session de la CLCPRO pour leur prise en compte dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation régional II.

En outre, la formation de cadres supérieurs s'est poursuivie. Ainsi à l'IAV Hassan II d'Agadir, Maroc, 3 étudiants (un malien, un mauritanien et un tchadien) ont obtenu avec succès en 2011 leurs diplômes de 3<sup>ème</sup> cycle en Acridologie (promotion 2009-2011). A l'Université Ibn Zohr d'Agadir, Maroc, un étudiant du Niger, M. Issoufou Dogo, a soutenu en octobre 2011 sa thèse de doctorat et un étudiant doctorant algérien en France, M. Lazar Mohamed, est en phase finale de rédaction de sa thèse. A l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Université de



la Sorbonne à Paris, M. Mohamed El Hacem Ould Jaavar a soutenu en décembre 2011 un Master dans le domaine du traitement des informations géographiques.

Concernant la formation d'ingénieurs, deux étudiants poursuivent leurs études dans le cadre d'une formation d'Ingénieur en protection des végétaux sur financement du programme EMPRES-RO (projet FSP). Il s'agit d'un nigérien, M. Kizaou Amoumoune, au Centre Régional AGRHYMET de Niamey, Niger, (cycle 2009-2012) et un tchadien, M. Tahir Annadif, poursuit ses études (en deuxième année) à l'Institut polytechnique rural de formation et de recherche appliquée (IPR/IFRA) de Katibougou, Mali.

Enfin, M. Harouna Sabi (Niger), a terminé en 2011 ses études de technicien supérieur en agriculture à l'IPR/IFRA de Katibougou (financement EMPRES-RO/projet FSP).

## **8. Elaboration des plans de gestion du risque acridien**

### **8.1. Activités en 2011 et discussion sur les difficultés rencontrées et les perspectives**

Conformément au Plan d'Opération 2011 du Programme EMPRES-RO, le processus d'élaboration des Plans nationaux de Gestion du Risque Acridien (PGRA) s'est poursuivi avec l'appui du Secrétariat et du prestataire Civipol, notamment au Burkina Faso, au Maroc et en Algérie pour ce qui concerne les appuis *in situ*. Par ailleurs, un appui a aussi été réalisé par des échanges de messages électroniques entre le point focal national et le Secrétariat auprès des pays suivants : Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. A la fin de l'année 2011, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal ont finalisé la première version de leur plan et l'ont fait valider techniquement par les différents départements ministériels concernés. Ces échanges ont permis au Secrétariat d'apporter ses remarques sur les différentes rédactions du plan rédigées par chaque UNLA et ses partenaires ministériels.

En 2012, il est prévu de réaliser l'atelier d'appui à l'élaboration du PGRA en Tunisie (programmé pour janvier 2012) et en Libye.

Les discussions avec les Chargés de liaison permettront de faire le point sur l'état d'avancement du processus d'élaboration des plans dans leur pays respectif, les difficultés éventuelles rencontrées et les perspectives pour 2012.

Par ailleurs, le Secrétariat a poursuivi l'élaboration du **Plan régional** de gestion du risque acridien. Celui-ci intégrera les recommandations faites par M<sup>me</sup> Deshormes dans le cadre de son étude sur la « gouvernance financière » de l'étude institutionnelle. Une première version de ce Plan régional devrait être disponible en 2012 pour être proposée aux pays pour avis.

### **8.2. Réalisation d'un exercice de simulation de la mise en œuvre du PNUA du Mali**

En application du Plan d'opération 2011 du Programme EMPRES-RO, un exercice de simulation de la mise en œuvre du Plan national d'urgence antiacridien (PNUA) d'un pays membres de la CLCPRO a été organisé. Le Mali, dont la première version du PNUA avait été au préalable validée techniquement par les différents départements ministériels concernés, a organisé cet exercice du lundi 17 au vendredi 21 octobre 2011. Le bilan de cet exercice est présenté de façon détaillée à l'annexe relative au "Bilan de l'exercice de simulation concernant la mise en œuvre du Plan National d'Urgence Antiacridien du Mali".

## 9. Stratégie régionale de Communication

### 9.1. Mise en œuvre du Plan de Communication de la CLCPRO

Pour rappel, un consultant international spécialiste de la communication avait proposé en 2009 à la CLCPRO une stratégie régionale de communication et un Plan de communication correspondant, tous deux présentés lors de la 5<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO tenue en juin 2009 à Agadir au Maroc.

En 2010, le Secrétariat avait démarré la mise en œuvre de ce Plan en s'appuyant sur les recommandations faites par les délégués de la 5<sup>ème</sup> Session précitée à savoir : (i) Examiner les conclusions de l'étude pour rendre leur application conforme aux procédures de la FAO en termes de communication ; (ii) Proposer les actions prioritaires à retenir pour mettre en œuvre la stratégie de communication proposée et ; (iii) Prévoir un budget pour le financement de ces actions en distinguant l'investissement à financer sur projets et le fonctionnement qui pourrait être pris en charge durablement par la CLCPRO.

Les actions prioritaires et les budgets correspondant ont ainsi été intégrés dans le document de projet de la Phase II du Programme EMPRES-RO. D'une manière générale, le principal constat fait par le consultant est celui de la nécessité de développer la visibilité de la CLCPRO, de renforcer ses capacités de communication et d'appuyer ses pays membres dans le renforcement des leurs.

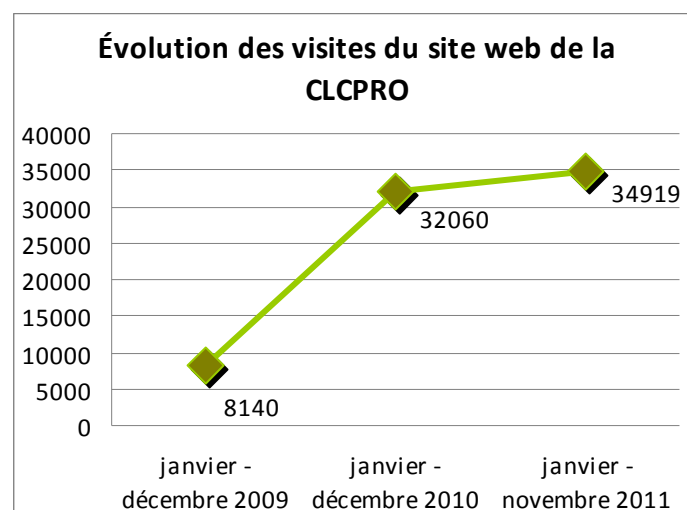
Le Secrétariat soumettra à l'approbation de ses pays membres lors de la prochaine Session de la CLCPRO la stratégie de communication et le Plan de communication correspondant.

Au cours de cette année, le Secrétariat a mis en œuvre certaines des 18 actions du Plan de communication de la CLCPRO par le biais d'une consultation dont le rapport a été finalisé en octobre 2011.

### 9.2. Consultation du site internet de la CLCPRO/EMPRES-RO

En ce qui concerne la consultation du site Web de la CLCPRO/ EMPRES-RO ([www.clcpro-empres.org](http://www.clcpro-empres.org)), le nombre total de visites du 01/01 au 23/01/2011 a été de 34 919.

Si l'on regarde enfin l'évolution dans le temps depuis 2009, elle se présente comme suit :



## 10. Mise en œuvre du programme de recherche opérationnelle

La mise en œuvre du programme de recherche 2010-2013 se poursuit avec un rythme lent en raison du manque de financement spécifique dudit programme. Les activités réalisées en 2011 sont les suivantes.

### 10.1. Caractérisation des biotopes du Criquet pèlerin

Les travaux de recherche sur « le renforcement de l'utilisation d'outils d'aide à la décision pour mieux orienter les prospections et assurer une meilleure prévision » (financement France/FFEM) menés par le Cirad se sont poursuivis par l'analyse des données et la rédaction du rapport final. Le Secrétariat et le DLIS/FAO ont participé les 26 et 27 juillet 2011 au Cirad à Montpellier aux discussions relatives à la finalisation du rapport terminal de ce projet de recherche.

Les experts de la FAO ont salué l'effort entrepris par le Cirad qui a permis de développer un modèle valorisant les données déjà existantes au niveau des pays (RAMSES). Toutefois, ils ont encore une fois insisté pour que le projet développe un modèle pratique et facilement utilisable par les UNLAs afin d'améliorer davantage leur performance de planification des prospections.

Le modèle et l'interface utilisateur doivent en outre être intégrés dans la nouvelle version RAMSES en cours de développement, ce qui nécessitera une réécriture du modèle aux standards « Open source » pour qu'il puisse être exécuté localement par les UNLAs sans besoin de logiciel ou matériel supplémentaire coûteux. L'interface utilisateur du modèle doit également être simplifiée et davantage automatisée.

Parmi les recommandations formulées au cours de cette réunion on peut citer :

- Envisager d'étendre le modèle à l'ensemble des zones de reproduction du Criquet pèlerin en Mauritanie et prévoir une phase de validation opérationnelle.
- Reformuler le modèle du Cirad en utilisant la technologie « *Open source* » et simplifier davantage son interface utilisateur.
- Etablir un contact direct entre l'équipe du projet au Cirad et l'équipe qui développe pour la FAO la nouvelle version RAMSES afin de permettre une compatibilité entre cette nouvelle version et le modèle du Cirad.

Un compte rendu préparé à ce sujet par le Cirad figure dans l'annexe "Activités de recherche".

### 10.2. Florule des biotopes du Criquet pèlerin

Les travaux relatifs à la réalisation d'une florule des biotopes du Criquet pèlerin pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest se poursuivent. Le document en cours de finalisation comprend 196 espèces décrites avec leur carte de répartition et 170 espèces citées (classement par famille).

Un nouveau calendrier de finalisation de la florule a été arrêté en septembre 2011 entre le Secrétariat de la CLCPRO et le Cirad afin de revoir la première version de la florule (révision, correction, présentation de la nouvelle version à la 10<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison, impression de la version finalisée et sa distribution aux pays en mars 2012).

Un compte rendu préparé à ce sujet par le Cirad figure dans l'annexe "Activités de recherche".

### 10.3. Connaissance des niveaux des populations solitaires et de leurs migrations (résultat 2 du plan de recherche)

L'envoi des échantillons de criquets par les pays s'est poursuivi en 2011 et l'état d'avancement de cette étude, élaboré par le Cirad, est présenté dans l'annexe "Activités de recherche".

### 10.4. Travaux de recherches doctorales et dans le cadre de formations de 3<sup>ème</sup> cycle

M. Mohamed Lazar, doctorant de l'INPV d' Alger (Algérie), poursuit la rédaction des résultats des travaux de recherche qu'il mène sur le thème : "La dynamique des populations du Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forsk. 1775) dans ses aires grégarigènes du sud algérien. Apport des données historiques et satellitaires pour améliorer la prévision des pullulations". Il est actuellement en mission au Cirad à Montpellier, France, pour discuter avec son encadrant, M. Michel Lecoq, les résultats obtenus sur la cartographie et le fonctionnement des biotopes du Criquet pèlerin en Algérie.

Il est à rappeler que son projet de recherche reçoit un appui de la CLCPRO à hauteur de 19 000 dollars E.-U.

Dans le cadre des mémoires de fin d'études de 3<sup>ème</sup> cycle d'Acridologie de l'IAV Hassan II d'Agadir :

- M. Vetah Nouredine (Mauritanie) a réalisé en février 2012 en Mauritanie un essai opérationnel sur l'utilisation en barrière du Green Muscle®, financé par la CLCPRO et en collaboration avec le CNLA de Mauritanie. Le titre de son mémoire de fin d'études est : « *Evaluation de l'efficacité et de la rémanence d'un traitement en barrière par Metarhizium anisopliae var. acridum (Green Muscle®) Contre des taches larvaires du Criquet pèlerin dans les conditions naturelles en Mauritanie* ».
- Mathias Kayalto (Tchad) a réalisé une étude bibliographique intitulée : « Bio-évaluation des effets des perturbations et/ou modifications des écosystèmes par les pesticides utilisés en lutte antiacridienne: Bio-indicateurs - Bio-marqueurs ».
- Hadya Mamoudou Sow (Mali) a également réalisé une étude bibliographique intitulée : « Analyse du niveau des pesticides communément utilisés en lutte antiacridienne au niveau des aliments et des pâturages dans les conditions du Sahel ».

## 11. Coopération

### 11.1. Avec la Région centrale

Il est à rappeler que M. Munir Butrous, Secrétaire de la CRC, a pris sa retraite fin avril 2011. Son successeur, M. Mamoon Al Alawi, n'a pris ses fonctions que le 1<sup>er</sup> novembre.

Dans le cadre des échanges d'expérience entre les deux régions, le Secrétariat exécutif de la CLCPRO a procédé à la traduction en anglais du CCE et des Protocoles d'Opérations standardisés afin de permettre à la CRC et à ses pays membres de bénéficier du travail accompli par la CLCPRO dans ce cadre pendant plus de trois ans.

Le Système de Veille, développé également par la CLCPRO, sera traduit aussi en anglais en 2012 et mis à la disposition de la Région centrale pour adaptation et mise en œuvre.

Par ailleurs, et en application d'une recommandation issue à la fois de la CRC et de la CLCPRO, l'"*Encyclopedic Glossary of scientific terms and techniques used in Acridology*", élaboré par la CRC, a été traduit en français par la CLCPRO. Le « Glossaire des termes

scientifiques et techniques utilisés en Acridologie » comprend 75 000 mots et expressions utilisés en Acridologie.

### 11.2. Avec le Cirad

La coopération avec le Cirad se poursuit et se renforce dans les domaines de la recherche (voir annexe relative aux "Activités de recherche") et de la formation de haut niveau. En outre, le Cirad a participé à l'exercice de simulation du PNUA du Mali.

### 11.3. Avec la Banque mondiale

Dans le cadre de la collaboration et de la concertation permanentes avec la Banque mondiale (BM) en matière de lutte contre le Criquet pèlerin, le Secrétariat exécutif de la CLCPRO a participé, sur invitation de la BM, à l'atelier de partage des rapports d'achèvement et expériences du Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (AELP - *Africa Emergency Locust Project*) de la BM, tenu du 28 au 30 mars 2011 à Dakar au Sénégal.

Le rapport de l'atelier a fait ressortir la grande contribution de la CLCPRO et du programme EMPRES-RO dans la réalisation des résultats du projet AELP. Les participants ont insisté sur l'importance de la coordination régionale des activités de lutte antiacridienne dans la région occidentale à travers la CLCPRO pour pérenniser la lutte préventive et notamment les acquis des projets qui ont financé la phase I du programme EMPRES-RO.

Bien que la BM n'envisage pas une deuxième phase du projet AELP, elle étudiera la possibilité d'un appui limité à la Phase II du programme EMPRES-RO et recommande par ailleurs de soutenir l'effort de la CLCPRO visant l'acquisition des financements nécessaires pour la mise en place de cette phase.

Enfin, le Secrétariat de la CLCPRO a procédé, sur demande de la BM, à la relecture du rapport d'achèvement du Projet AELP et lui a transmis récemment ses observations et commentaires.

## 12. Liste des rapports revus, validés ou rédigés en 2011 par le Secrétariat

Le Secrétariat a revu, validé ou rédigé les rapports qui suivent.

### Rapports de consultations validés

1. **Said Lagnaoui, mai 2011.** Rapport de l'atelier régional de formation sur les techniques de pulvérisation et sur le suivi environnemental, Agadir et Taroudant, Maroc, 04–12/04/2011.
2. **Harold Van Der Valk, juillet 2011.** Rapport atelier régional de formation sur les techniques de pulvérisation et sur le suivi environnemental, Agadir et Taroudant, Maroc, 04–12/04/2011.
3. **Camillo Risoli, juillet 2011.** Rapport de l'atelier d'élaboration du Plan de formation régional II (période 2011-2014), Nouakchott, Mauritanie, 26-29 juin 2011.
4. **Camillo Risoli, juillet 2011.** Rapport de consultation « Préparation et animation de l'atelier d'élaboration du Plan de formation régional II (2011-2014) ».

5. **Mohamed Abdellahi Babah EBBE, octobre 2011.** Rapport de la mission d'accompagnement de la formation nationale sur les techniques de prospection acridienne, tenue à Agadez, Niger, du 12 au 19 Septembre 2011.
6. **Said Lagnaoui, octobre 2011.** Rapport de la mission d'accompagnement de la formation nationale des prospecteurs sur les techniques de prospection antiacridienne, Gao, Mali 18-22 Septembre 2011.
7. **Yahaya Garba, octobre 2011.** Rapport de la mission d'accompagnement de la formation nationale sur le suivi sanitaire et environnemental, tenue à Mopti, Mali, du 25 au 29/10/2011.
8. **Agnès Deshormes (M<sup>me</sup>), août 2011.** Contribution à une étude institutionnelle pour améliorer les rôles et responsabilités des Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin créées en vertu de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO et préparer un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin / **Volet gouvernance financière (rapport final).**
9. **Daniel Grégoire (M.), octobre 2011.** Mise en œuvre du Plan de communication dans le domaine de la lutte contre le Criquet pèlerin en Région occidentale : communication de crise dans le cadre des procédures de la FAO régissant la diffusion de l'information, et formation de base en communication des chargés de communication nationaux.
10. **Denis Fadda, octobre 2011.** Contribution à une étude institutionnelle pour améliorer les rôles et responsabilités des Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin créées en vertu de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO et préparer un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin / **Volet juridique (rapport d'étape).**
11. **Dadié Aclé, octobre 2011.** Aide mémoire de la mission de préparation du rapport d'achèvement du projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans quatre Etats membres de la CLCPRO (PALPCP-CLCPRO) Alger, Algérie, du 03 au 10/10/2011.
12. **Eric Peuch et Gérard Gilardo (experts Civipol), octobre 2011.** Rapport d'évaluation de l'exercice de mise en œuvre du Plan national d'urgence antiacridien du Mali (17-21/10/2011).
13. **Haly Louise Djoussou (M<sup>me</sup>), novembre 2011.** Evaluer l'impact socio-économique du projet BAD, intitulé : Projet d'appui à la lutte préventive contre le criquet pèlerin dans quatre Etats membres de la CLCPRO (PALPCP-CLCPRO).

#### **Rapports de consultations non encore reçus**

14. **Fakaba Diakité, décembre 2011.** Rapport de la mission d'accompagnement de la formation nationale sur le suivi sanitaire et environnemental tenue à Abéché, Tchad, 14-20/11/2011.
15. **Khaled Moumène, décembre 2011.** Rapport de la mission d'accompagnement de la formation nationale sur les techniques de prospection antiacridienne, Aioun, Mauritanie 18-22/09/2011.

#### **Rapports d'étape des projets en cours**

16. **Thami Ben Halima et Dominique Menon, avril 2011.** Rapport d'étape (période janvier – décembre 2010) du projet financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial.

17. **Thami Ben Halima et Dominique Menon, avril 2011.** Rapport d'étape (période novembre 2008 - mars 2011) du Projet MTF/INT/006/MUL « d'appui au programme EMPRES (Criquet pèlerin) en région occidentale pour l'amélioration de la prévention et de la gestion des crises acridiennes » dans le cadre de l'Accord entre le MAEE et la FAO.
18. **Léandre Gbéli et Thami BenHalima, juillet 2011.** Aide mémoire de la mission de supervision du projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans quatre Etats membres de la CLCPRO (PALPCP-CLCPRO) au Mali du 25/05 au 06/06/2011.
19. **Dadié Aclé et Mohamed Lemine Ould Ahmedou, juillet 2011.** Aide mémoire de la mission de supervision du projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans quatre Etats membres de la CLCPRO (PALPCP-CLCPRO) en Mauritanie du 29/05 au 01/06/2011.
20. **Thami BenHalima et Mohamed Lemine Ould Ahmedou, septembre 2011.** Rapport du premier semestre 2011 du projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans quatre Etats membres de la CLCPRO (PALPCP-CLCPRO), Janvier-juin 2011.
21. **Thami Ben Halima et Dominique Menon, septembre 2011.** Rapport d'étape (période mai 2009 – septembre 2011) du Projet GCP/INT/070/FRA « d'appui au programme EMPRES (Criquet pèlerin) en région occidentale pour l'amélioration de la prévention et de la gestion des crises acridiennes » dans le cadre de l'Accord entre le MAEE par le biais de l'ambassade de France en Algérie et la FAO.

#### **Examen par les pairs (Peer review)**

22. **Banque mondiale, novembre 2011.** "Peer review" du rapport de clôture des projets AELP (*Implementation completion and results report*).

#### **Consultations en cours et non encore achevées**

- Recrutement de 4 consultants pour la préparation des mises à jour de 4 modules de formation.
- Recrutement d'un consultant international pour la préparation d'un état des lieux du Système de suivi-évaluation (SSE) dans la Région occidentale et un SSE pour la Phase II du programme EMPRES-RO.
- Recrutement de deux consultants pour formuler le projet d'appui de la BAD à la Phase II du programme EMPRES-RO.
- Rapport du second semestre 2011 du projet BAD d'appui de la lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans quatre états membres de la CLCPRO (PALPCP-CLCPRO).

#### **Consultations à réaliser**

- Rapport terminal du projet BAD, GCP/INT/958/AFB.

#### Annexe 4. Suivi des recommandations de la 9<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison

Le suivi des 10 recommandations adoptées par la 9<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison et approuvées par la 6<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage d'EMPRES-RO est précisé dans le tableau ci-dessous.

##### Suivi des recommandations de la 9<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison

Recommandations	Suivi
<p><b>R-1</b> : Au Secrétariat de la CLCPRO de mettre sur son site internet les rapports de recherche réalisés dans le domaine de la lutte antiacridienne au cours des 50 dernières années et aux pays de lui fournir tous les documents des travaux de recherche entrepris à leur niveau.</p>	<p>➤ Une rubrique spécifique a été créée dans le site de la clcpro-empres.org où ont été insérés les travaux de recherche que le Secrétariat de la CLCPRO a reçu des pays. Les pays sont invités à fournir au Secrétariat les documents nécessaires pour les mettre en ligne.</p>
<p><b>R-2</b> : Au Secrétariat de la CLCPRO d'organiser à l'automne 2011 un exercice régional de simulation afin de tester l'opérationnalité du PGRA (PNUA) dans l'un des pays membres de la CLCPRO, en présence d'un représentant de chacun des autres pays.</p>	<p>➤ Un exercice de simulation de la mise en œuvre du Plan National d'Urgence Antiacridien du Mali a été organisé à Bamako du 17 au 21 octobre 2011 et a vu la participation de tous les pays membres de la CLCPRO, du Secrétariat de la CLCPRO, de la FAO Siège et de la société Civipol.</p>
<p><b>R-3</b>: Aux responsables des UNLAs de s'assurer que le chargé du suivi du SVDN au niveau national fournisse au Secrétariat de la CLCPRO au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 des éléments de réponse aux questions posées dans le document de travail de la 9<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison.</p>	<p>➤ Le 25 mai 2011 l'administrateur régional du SVDN a interrogé les responsables nationaux sur les améliorations qu'ils souhaiteraient voir apporter au SVDN. Quatre pays ont fait part de suggestions.</p>
<p><b>R-4</b> : Au Secrétariat de la CLCPRO de mettre en place un groupe de travail sur l'actualisation des manuels de formation existants.</p>	<p>➤ Le Secrétariat a préparé les TdRs et la maquette pour la révision des 5 modules de formation. Quatre consultants sont déjà recrutés et fourniront les documents révisés (versions Word et Power Point) avant fin décembre 2012. Le 5<sup>ème</sup> le sera en janvier 2012. Un groupe de travail comprenant les consultants se réunira en 2012 pour valider lesdits modules.</p>
<p><b>R-5</b> : Au Secrétariat de la CLCPRO de poursuivre l'appui aux formations nationales par des experts de la région, afin d'apporter un conseil pédagogique et technique aux formateurs nationaux.</p>	<p>➤ Des missions d'appui aux formations nationales (nouveaux TdRs préparés par le Secrétariat) ont été organisées de septembre à novembre 2011 par des consultants de la Région.</p>



Recommandations	Suivi
<p><b>R-6 :</b> Au Secrétariat de la CLCPRO d'assurer le financement et le suivi de la numérisation du fonds documentaire de l'OCLALAV relatif aux données sur la situation acridienne, devant être réalisé par le Chargé de liaison du Sénégal.</p>	<p>➤ <b>Un protocole d'accord a été conclu entre le Secrétariat et le Chargé de liaison du Sénégal qui a réalisé, avec une équipe recrutée à cet effet, la numérisation et le nettoyage / réorganisation de tout le fond documentaire de l'OCLALAV.</b></p>
<p><b>R-7 :</b> Aux responsables des UNLAs de poursuivre la promotion de l'utilisation des biopesticides, en particulier dans les zones écologiquement sensibles.</p>	<p>➤ <b>L'utilisation du Green Muscle® (GM®) est inscrite dans les plans prévisionnels annuels de prospection/lutte des UNLAs. L'Algérie et la Mauritanie ont utilisé le GM® en 2011 respectivement contre le Criquet marocain et le Criquet pèlerin. Le Secrétariat continue son plaidoyer auprès des décideurs pour que le pourcentage d'utilisation de GM® arrive d'ici 2014 à 40% des traitements réalisés en période de résurgence.</b></p>
<p><b>R-8 :</b> A la CLCPRO de prendre les dispositions nécessaires pour apporter l'appui complémentaire que la Mauritanie pourrait exprimer pour faire face au développement de la situation acridienne, et ce conformément à l'Accord portant création de la Commission.</p>	<p>➤ <b>La résurgence a été maîtrisée au début du printemps 2011 par la Mauritanie qui n'a ménagé aucun effort et n'a pas eu besoin de recourir à un appui complémentaire de la CLCPRO.</b></p>
<p><b>R-9 :</b> [Les chargés de liaison invitent] La FAO à les appuyer dans la recherche de solutions adéquates au problème des stocks de pesticides obsolètes.</p>	<p>➤ <b>Les démarches sont en cours pour inclure les pays de la région non couverts par le programme « <i>Africa stock piles</i> » dans la deuxième phase de ce programme. Cet aspect est géré par la FAO Siège.</b></p>
<p><b>R-10 :</b> [Les chargés de liaison invitent] Les pays à tirer les leçons nécessaires des crises acridiennes passées et de se limiter à des stocks de pesticides répondant aux stricts besoins.</p>	<p>➤ <b>Aucune commande n'a été faite pour l'achat de pesticides par les UNLAs au cours de l'année 2011. Les besoins des pays en pesticides sont gérés à travers la triangulation instaurée par la FAO. Dans ce cadre le Mali a fourni en octobre 2011 au Burkina Faso 10 200 litres de pesticides, dont 9 000 litres de Sumicombi Alpha ULV et 1 200 litres de Dursban 240 ULV.</b></p>

## Annexe 5. Présentation du Plan de formation régional II

### Contexte

En application de la recommandation n°1 de la 8<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région occidentale (Bamako, Mali, 14-18/12/2009), et dans le cadre de la mise en œuvre de la phase II (2011-2014) dudit programme, l'atelier régional d'élaboration du Plan de formation régional II (2011-2014) s'est tenu à Nouakchott, Mauritanie, du 26 au 29 Juin 2011. Y ont participé les représentants de neuf des dix pays membres de la CLCPRO (la Libye n'a pu y assister) et le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO. Pour créer les conditions de réussite à l'élaboration et la validation de ce Plan, le Secrétariat de la CLCPRO avait engagé un consultant (M. Camillo Risoli), expert en ingénierie et évaluation des formations, qui avait procédé à l'évaluation du premier plan de formation régional (2007-2010).

Ce recrutement a ainsi permis de mieux prendre en compte les observations et recommandations faites lors de l'évaluation précitée et d'améliorer la méthodologie d'élaboration du Plan, en particulier l'aspect suivi-évaluation de sa mise en œuvre. Un questionnaire sur les besoins et *desiderata* des pays en matière de formation, élaboré par le consultant et validé par le Secrétariat de la CLCPRO, avait été envoyé aux pays trois semaines avant la tenue de l'atelier. Les réponses apportées ont permis de préparer la planification des formations envisagées et discutées lors de l'atelier.

### Résultats

La contribution très active des participants a permis d'atteindre le principal objectif de l'atelier, à savoir un Plan de formation régional de quatre ans suffisamment réaliste dans les activités prévues et leur échelonnement, avec des indicateurs et des responsabilités préalablement définis, une identification des ressources nécessaires et une estimation financière du coût de sa mise en œuvre.

Le Plan conçu a pour objectif la « Consolidation des capacités nationales en matière de formation pour la lutte antiacridienne ».

Les six résultats escomptés sont les suivants :

- 1) Comblent les déficits (quantitatifs et qualitatifs) en ressources humaines des UNLAs**
- 2) Mettre en œuvre un dispositif de Suivi & Evaluation (S&E) des formations**
- 3) Produire/améliorer le matériel didactique requis**
- 4) Mobiliser les ressources humaines nécessaires au PFR II**
- 5) Mettre en place/consolider la coopération avec les institutions de formation de la Région**
- 6) Mobiliser les ressources financières nécessaires au PFR II**

En ce qui concerne le premier résultat, le Plan prévoit la réalisation de neuf formations régionales (en mettant l'accent sur les techniques de prospection et d'application des pesticides et sur le suivi environnemental et sanitaire), 92 formations nationales pour l'ensemble des pays (deux à trois formations/pays/an), 21 formations individuelles de courte durée et 23 formations de longue durée.

Pour l'achèvement des autres résultats attendus, un système intégré de formation s'avère nécessaire. Les principales composantes de ce système sont :

- la valorisation des formateurs nationaux par un Programme ciblé de perfectionnement et de suivi; la systématisation et l'harmonisation d'un dispositif de suivi pédagogique de proximité auprès des UNLAs ;
- la systématisation/standardisation de différents outils pédagogiques ;
- la validation des modules et manuels des formations ;
- l'identification dans la région de pôles d'excellence et la mise en place de collaborations pour les formations envisagées.

La mobilisation des ressources financières pour le Plan demeure un aspect prioritaire. Ainsi, une estimation financière réaliste a été faite. Le financement des formations régionales (coût estimé à environ 450 000 dollars E.-U.) est à rechercher auprès des donateurs dans le cadre du financement de la phase II du Programme EMPRES-RO. Cependant, les formations nationales (coût évalué à environ 360 000 dollars E.-U.) et les formations individuelles (coût non évalué en raison de la complexité de leur estimation) devront être financièrement prises en charge par les pays sur le budget national ou par le moyen de fonds mis à disposition par les bailleurs de fonds locaux.

Il est évident que la qualité des formations régionales, leur effet multiplicateur par des formations en cascade au niveau national et l'optimisation des ressources (humaines, didactiques et pédagogiques) existantes, seront les principaux facteurs de réussite du PFR II.

Pour la mise en œuvre du Plan, les participants ont insisté sur l'importance de formuler et mettre en œuvre des Plans nationaux de formation et de poursuivre les formations régionales de qualité. Ils ont également souligné la nécessité de s'assurer de l'effet multiplicateur des formations régionales par la consolidation du suivi pédagogique auprès des UNLAs, la systématisation des acquis pédagogiques du premier Plan (modules, manuels, outils pédagogiques, etc.) et la valorisation des formateurs nationaux.

Le tableau à la page suivante présente en détail les indicateurs et sources de vérification des résultats attendus du Plan régional de formation II.

**Tableau : Indicateurs et sources de vérification du Plan régional de formation II**

N°	Résultats	Indicateurs (à la fin du PFR II)	Sources de vérification
<b>R 1</b>	Comblent les déficits en ressources humaines (quantitatifs et qualitatifs) des UNLAs	Les ressources humaines prévues dans les UNLAs sont opérationnelles et ont les compétences nécessaires pour s'acquitter des tâches décrites dans leur Cahier des charges / TdRs	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organigramme de l'UNLA</li> <li>✓ Cahier des charges / TdRs du personnel</li> <li>✓ Rapports UNLAs</li> <li>✓ Rapports Point Focal Formation</li> </ul>
<b>R 2</b>	Mettre en œuvre un dispositif de Suivi & Evaluation (S&E) des formations	Les UNLAs disposent d'un dispositif de S&E de la formation qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) inclut les outils de S&amp;E du PFR II décliné au niveau national (activités 2.1.1 – 2.1.5) ;</li> <li>b) adopte et systématise différentes méthodes et mécanismes de suivi pédagogique et les intègre dans un système cohérent et homogène (activités 2.1.6 – 2.1.7) ;</li> <li>c) est partie intégrante du système de S&amp;E des UNLAs (activités 2.2.1 – 2.2.4).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports UNLAs</li> <li>✓ Rapports Chargés de Suivi &amp; Evaluation</li> <li>✓ Rapports des Consultants</li> </ul>
<b>R 3</b>	Production / Amélioration du matériel didactique	Les UNLAs et les formateurs disposent de modules et de manuels de formation standardisés et validés (activités 3.3, 3.4), des autres outils pédagogiques prévus (activités 3.1, 3.2, 3.5, 3.6) et les utilisent régulièrement dans les sessions de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fichier-formation / Point Focal Formation</li> <li>✓ Rapport des formateurs</li> <li>✓ Rapports UNLAs</li> <li>✓ Rapports Consultants</li> </ul>
<b>R 4</b>	Mobilisation des ressources humaines pour le PFR II	Au moins neuf (9) formateurs nationaux ont amélioré leur performance pédagogique par des activités de formation pratique et de suivi pédagogique prévues dans le PFR II (activités 4.3, 4.4, 4.5) et sont capables de planifier, réaliser et évaluer les sessions de formation de façon appropriée et autonome	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports des consultants formateurs</li> <li>✓ Rapports des UNLAs</li> </ul>
<b>R 5</b>	Mise en place / Consolidation de la coopération avec les institutions de formation de la Région	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les coopérations avec l'IAV Hassan II du Maroc et le Centre AGRYMET du Niger sont consolidées par la mise en œuvre de formations au bénéfice du programme ;</li> <li>• Chaque UNLA a signé au moins une convention de coopération avec une institution de formation de la Région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Protocoles et conventions</li> <li>✓ Rapports CLCPRO</li> <li>✓ Rapports UNLAs</li> <li>✓ Rapports IAV</li> <li>✓ Rapports AGRHYMET</li> </ul>
<b>R 6</b>	Mobilisation des ressources financières pour le PFR II	Le PFR II a obtenu les fonds nécessaires pour la mise en œuvre de toutes les activités prévues et au niveau envisagé	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports CLCPRO</li> <li>✓ Rapports UNLAs</li> </ul>

## Annexe 6. Bilan de l'exercice de simulation de la mise en œuvre du Plan National d'Urgence Antiacridien du Mali

### 1. Contexte et objectifs de l'exercice

Cet exercice s'inscrivait dans le cadre du Plan d'Opération 2011 du Programme EMPRES-RO. En effet, les pays membres ont engagé depuis 2008 un processus d'élaboration de plans nationaux de gestion du risque acridien et certains ont finalisé la première version de leur plan, le Mali étant le premier d'entre eux<sup>2</sup>, ce qui permettait donc d'y organiser un tel exercice.

L'objectif global de l'exercice était de tester la mise en œuvre du PNUA du Mali pour vérifier son opérationnalité (état de préparation d'un dispositif de gestion de crise).

Plus spécifiquement, l'exercice visait à :

- tester la mise en place et le fonctionnement d'un dispositif de gestion de crise à travers un exercice de renforcement des capacités des acteurs nationaux concernés ;
- préparer le Mali à la mobilisation rapide, concertée et efficace de moyens pour donner une réponse judicieuse aux invasions dues au Criquet pèlerin ;
- procéder à un retour d'expérience, en vue d'améliorer le PNUA du Mali ;
- procéder à un retour d'expérience pour l'élaboration en cours des PNUA des autres pays membres de la CLCPRO ;
- procéder à un retour d'expérience pour améliorer l'organisation d'un exercice de simulation.

Outre les départements ministériels concernés par la gestion d'une crise que le CNLCP avait invités à participer à l'exercice (ministères chargés de l'Agriculture, l'Elevage, l'Environnement, [des] Finances, la Santé, la Protection civile, la Défense, les Transports et les Collectivités locales, [le Commissariat à la] sécurité alimentaire) la CLCPRO y avait aussi convié ses autres pays membres (Algérie, Burkina Faso, Libye, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie). Ainsi, un représentant par pays (à l'exception de la Libye), un représentant de la FAO Siège et un autre du Cirad ont participé à l'exercice en tant qu'observateurs. Le Secrétariat et les représentants de la société Civipol ont accompagné le Mali lors de la conception et pendant le déroulement de l'exercice.

### 2. Préparation de l'exercice

La préparation de l'exercice a réellement démarré en juillet 2011 avec une mission à Bamako du Secrétariat de la CLCPRO pour appuyer le CNLCP et ses partenaires nationaux dans cette préparation. Ce travail préparatoire avait permis d'arrêter les objectifs de l'exercice, mettre en place la Direction de l'exercice (DIREX<sup>3</sup>), définir un premier « *draft* » du scénario envisagé, élaborer un projet d'agenda du déroulement de l'exercice, arrêter la liste des personnes à convier, définir les activités préparatoires de l'exercice en particulier celles concernant les questions logistiques et budgétaires.

En octobre, la semaine préparatoire du mardi 11 au vendredi 14 octobre, précédant la semaine de l'exercice, a permis de :

- finaliser le programme de la semaine, y compris le scénario de l'exercice ;
- établir les événements à injecter par la DIREX au cours du déroulement de l'exercice ;

---

<sup>2</sup> La Mauritanie et le Sénégal ont aussi finalisé la première version de leur plan national.

<sup>3</sup> DIREX : entité mise en place pour organiser l'exercice, composée de 5 personnes dans le cas présent issues de différents départements ministériels et dirigée en l'occurrence par le Directeur du CNLCP. Cette entité est chargée de la préparation, la mise en œuvre et la valorisation du retour d'expérience de l'exercice.

- répartir les acteurs et les observateurs de l'exercice dans le dispositif de simulation qui comprenait un Poste de Commandement National (PCN) et une cellule régionale (CLCPRO) installés au Siège du CNLCP à Bamako, un Poste de Commandement Opérationnel (PCO) dans la région de Koulikoro à 30 km environ de Bamako et 3 équipes de terrain (1 équipe de prospection, 1 équipe de lutte et 1 équipe QUEST) dans la zone d'action du PCO ;
- établir conjointement par les experts de Civipol et le Secrétariat de la CLCPRO les fiches quotidiennes des observateurs pour évaluer objectivement les différentes activités du dispositif de gestion de crise (8 fiches d'observation pour le PCN, 7 fiches pour le PCO et 1 fiche pour chacune des 3 équipes de terrain) ;
- aménager les salles des PCN et PCO avec leurs cellules : « Information-Prévision », « Opération-Logistique », « Communication-Transmissions » et « Santé-Environnement » ainsi que les bureaux du Chef du PCN et du service « Administration-Finances-Secrétariat » y rattaché.

### 3. Déroulement de l'exercice

La semaine de l'exercice comprenait une journée de « *briefing* » (lundi 17/10/2011) auprès de l'ensemble des participants (acteurs et observateurs), deux journées de mise en œuvre de l'exercice en tant que tel (mardi et mercredi), une journée de « *débriefing* » (jeudi) et une journée de validation du rapport final et de clôture de l'exercice le vendredi 21/10/2011.

En outre, le CNLCP s'est assuré les services d'une société de production audiovisuelle pour documenter l'exercice.

#### Présentation de l'exercice en séances plénières (lundi 17/10/2011)

La cérémonie d'ouverture de l'exercice a été présidée par le Ministre délégué auprès du Premier Ministre Chargé du Développement Intégré de l'Office du Niger, Son Excellence M. Abou SOW qui assurait l'intérim du Ministre de l'Agriculture, en déplacement. Trois interventions ont marqué cette cérémonie d'ouverture : celle du Représentant de la FAO au Mali M. Thierry Ange Ella Ondo, celle du Secrétaire Exécutif de la CLCPRO / Coordonnateur du Programme EMPRES en Région Occidentale, M. Thami BEN HALIMA et celle de Son Excellence M. Abou SOW.

Au cours de cette journée, les objectifs et contexte de l'exercice ont été présentés aux participants. Les conventions ou règles de l'exercice ainsi que la répartition des rôles de chacun (acteurs et observateurs) pour les deux journées de mise en œuvre de l'exercice ont ensuite été précisées.

#### Mise en œuvre de l'exercice (mardi 18 et mercredi 19/10/2011)

Lancement de l'exercice : Le lancement effectif de l'exercice a été effectué par le Directeur de la DIREX jouant le rôle de ministre de l'agriculture, le mardi 18 octobre 2011 à 8 heures.

#### Mise en œuvre de l'exercice :

- Mise en place des organes de gestion de la crise

Conformément au PNUA du Mali, les acteurs ont pris leur poste aussitôt après le lancement de l'exercice. C'est au total 35 acteurs issus de différentes institutions du Mali qui composaient les PCN (18), PCO (8) et équipes de terrain (9). En outre un Comité interministériel s'est réuni une fois.

La cellule régionale était composée de 3 personnes du Secrétariat de la CLCPRO et assurait un appui d'expertise technique auprès du dispositif de gestion de la crise.

- Mise en place de la DIREX et des observateurs

La DIREX, extérieure au dispositif de gestion de crise, avait en charge le suivi du bon déroulement de l'exercice et son animation par l'injection d'événements ainsi que le recadrage au besoin des

activités de l'exercice selon le scénario et les règles préétablies. Elle était appuyée pour ce faire de deux experts de Civipol positionnés l'un au PCN, l'autre au PCO.

Les observateurs étaient quant à eux au nombre de 12 (8 représentants des pays membres de la CLCPRO, 2 experts de Civipol, 1 représentant du Cirad et 1 personne de la FAO-Siège) et étaient répartis aux différents points du dispositif de gestion de crise selon un plan pré-établi.

- Activités menées

Les activités se sont déroulées en fonction du scénario préparé et des événements injectés par la DIREX.

### Débriefings et bilan de l'exercice (jeudi 20 et vendredi 21/10/2011)

Un débriefing a été organisé le jeudi en séance plénière où les représentants des PCN, PCO, équipes de terrain et observateurs, ont restitué les activités accomplies et les observations faites.

## 4. Retour d'expérience de l'exercice

Les objectifs de cet exercice ont été globalement atteints en ce sens où il a permis de tester la mise en œuvre du dispositif de gestion du Mali et d'en tirer de nombreuses leçons à exploiter aussi bien pour le pays lui-même que pour les autres pays membres de la CLCPRO. Il a permis aussi d'acquérir une expérience pour l'organisation de futurs exercices de simulation.

### 4.1 Leçons apprises pour la gestion d'une crise

Cet exercice a tout d'abord montré à l'ensemble des participants, si besoin était, que la lutte antiacridienne en situation de crise était en grande partie une question organisationnelle.

Les acteurs ont réellement démontré une forte motivation pour préparer et mettre en œuvre cet exercice qui a permis de valoriser leur expérience et d'identifier des thèmes sur lesquels il conviendrait de se focaliser au cours des prochaines années pour renforcer les capacités des pays en matière de préparation à la gestion d'une crise acridienne. En se basant sur les recommandations faites par les participants (y compris les experts de Civipol), les principaux thèmes identifiés sont présentés ci-dessous.

- **Organisation des lieux et équipements des locaux** : disposer de locaux permettant de travailler dans de bonnes conditions, des équipements requis pour la gestion d'une crise (tableaux de suivi des opérations, transmissions radios de qualité, cahiers d'enregistrement, cartes aux échelles appropriées...).
- **Gestion de l'événement** (questions managériales) : préciser formellement les objectifs gouvernementaux dans la gestion d'une crise ; répartir et respecter les rôles que chacun doit avoir au sein des Postes de commandement (PC) ; déléguer les responsabilités auprès des chefs de cellule ; utiliser les cartes appropriées pour visualiser la situation tactique ainsi que les zones écologiquement sensibles ; utiliser des tableaux de bord pour le suivi de l'évolution opérationnelle ; réaliser un débriefing des activités en fin de chaque journée et planifier celles du lendemain...
- **Circulation et gestion de l'information dans la chaîne de commandement** : organiser régulièrement des réunions de PC pour faire le point de l'évolution de la situation ; gérer les flux d'informations entre les PC et entre les cellules en vue de minimaliser le temps de transmission ; utiliser les outils de communication les plus appropriés au contexte ; et, s'assurer que tous les événements sont bien consignés sur une main courante.
- **Gestion des pesticides** : assurer un suivi de l'utilisation des pesticides à travers un chronogramme quotidien.
- **Recherche de financements et passation des marchés** : définir et disposer des procédures de recherche de financements et de passation des marchés en situation de crise.

- **Relations avec la presse** : disposer d'un Plan de communication de crise et veiller à la formation continue des chargés de communication.

Le renforcement des capacités organisationnelles des pays sur les thèmes ci-dessus pourront se faire par le biais de formations spécifiques (formations modulaires) combinées avec la tenue juste après ces formations d'un exercice de simulation comme application concrète et pratique.

En outre, les PNUA des pays doivent être mis à jour suite à l'expérience acquise au cours de cet exercice et aux recommandations faites par les participants.

#### **4.2 Leçons apprises pour l'organisation d'un exercice de simulation**

Il ressort de l'exercice que la préparation (de l'exercice) décrite précédemment a permis un déroulement sans difficultés majeures des activités prévues. Toutefois, suite au débriefing de fin de la seconde journée (le mardi), un recentrage des missions des experts a été décidé pour le lendemain. Il consistait, outre leur rôle d'observateur, de conseiller au besoin et de façon très ponctuelle les chefs de PC et de cellules dans la gestion des événements.

Par ailleurs, sont apparus des incompréhensions dans le rôle de la DIREX, probablement dues à un manque d'explication. Celle-ci était comprise plutôt comme une entité faisant partie du dispositif de gestion de crise que comme l'équipe organisatrice.

Avec l'aide des fiches d'observation, les observateurs ont pu jouer pleinement leur rôle. Cela a permis d'aboutir à des observations objectives dont les résultats sont les recommandations formulées par les participants et présentées ci-après.

### **5. Recommandations formulées par les participants à l'exercice**

#### **Recommandations à l'attention de tous les pays membres de la CLCPRO**

Pour valoriser le retour d'expérience de l'exercice afin d'améliorer les plans nationaux d'urgence antiacridiens des pays membres de la CLCPRO, les participants de l'exercice recommandent de :

- R1.** Réaliser de façon périodique des exercices de simulation afin de permettre aux acteurs de s'approprier leur PNUA.
- R2.** Elaborer un module de formation sur la gestion des situations de crise acridienne conformément à la mise en œuvre du PNUA et dispenser la formation correspondante avant la réalisation d'un exercice de simulation.
- R3.** Mettre à jour le PNUA après chaque exercice de simulation et après chaque crise.
- R4.** Prévoir lors des prochains exercices de simulation la gestion des moyens aériens.
- R5.** Pour éviter des confusions dans la terminologie utilisée, inclure la fonction « Transmissions » dans la cellule « Opération-Logistique » et ne garder qu'une seule fonction « Communication » dans la cellule du même nom.
- R6.** Préciser en quelques lignes au début des fiches « Guide » et « Réflexe » du PNUA les termes de références des chefs de cellule et de fonction, respectivement.
- R7.** Installer le PCO dans un local approprié et répartir le Chef et ses chefs de cellule dans des bureaux séparés ou dans une salle commune (point de vue différent selon les pays).
- R8.** Désigner un responsable qui ne s'occupe que de la logistique au niveau du PCO.
- R9.** Nommer des professionnels aux postes de chefs de cellule des PCN et PCO.
- R10.** Désigner un professionnel de la lutte antiacridienne comme Chef de PCO.
- R11.** Tenir à jour une main courante aux niveaux du PCN et du PCO pour enregistrer tous les messages entrant et sortant.



- R12.** Préparer des procédures simples et claires pour la transmission des messages, assurer la rapidité de leur transmission et leur traçabilité.
- R13.** Mettre en place un système de contrôle pour l'accès au PCN et au PCO.
- R14.** Assurer une gestion rigoureuse de la transmission de l'information sur la crise aux différents médias.
- R15.** Disposer au niveau du PCN de cartes aux échelles appropriées du pays et les utiliser pour visualiser l'évolution de la situation opérationnelle sur le terrain.
- R16.** Disposer au niveau du PCO d'une carte d'ensemble du pays et des cartes de la région d'intervention aux échelles appropriées (1/200 000), et les utiliser pour visualiser l'évolution de la situation opérationnelle sur le terrain.
- R17.** (Au) Chef du PCO de déléguer au maximum les tâches auprès de ses chefs de cellule.
- R18.** Disposer au niveau de la cellule « Santé-Environnement » d'une cartographie des zones écologiquement sensibles.

### **Recommandations spécifiques au Mali**

Pour améliorer le fonctionnement du dispositif national de gestion des crises acridiennes, les participants de l'exercice recommandent de :

- R19.** Exploiter au mieux le site Internet du CNLCP pendant les exercices de simulation.
- R20.** Améliorer la qualité des transmissions par le recours à un technicien en la matière.
- R21.** Mettre à jour la liste et le contenu des fiches GUIDE, REFLEXE et ACTION du PNUA.

## **Annexe 7. Activités de recherche**

### **1. Numérisation du fonds documentaire de l'OCLALAV**

La bibliothèque de l'OCLALAV dispose d'un fonds documentaire diversifié dans la gestion des ennemis transfrontaliers tels que les oiseaux granivores, le Criquet pèlerin ou autre espèces endémiques comme le Criquet sénégalais. Cette importante ressource bibliographique qui s'est accumulée au fil du temps était en train de se dégrader suite aux intempéries (humidité, moisissures etc.) et par l'absence d'un personnel disponible et qualifié. Pour la préservation de ce riche potentiel, la CLCPRO a financé un projet de numérisation et de sauvegarde des corpus utiles dans le cadre de la lutte antiacridienne.

Ce projet a permis de 1) remettre en état la bibliothèque, 2) inventorier et numériser le fonds documentaire sur les acridiens, 3) classer parmi les documents, les corpus utiles à la recherche et aux aspects opérationnels de la lutte antiacridienne.

Il a ainsi permis de traiter et classer 113 dossiers FAO, 23 monographies et 172 dossiers techniques divers. Parmi les dossiers contenant des informations sur le Criquet pèlerin (75 dossiers), 2 897 fichiers ont été scannés pour un total de 18 665 pages numérisées portant des informations utiles sur le Criquet pèlerin.

Les documents sont numérisés sous un format « pdf » à 400 dpi en feuilletage qui favorise la succession des pages dans un défilement vertical. Ils sont classés sur trois années consécutives (exemples : 1941-1943, 1965-1967, 1968-1970, etc.) sur une période de 60 années allant de 1941 à 2000 et regroupent six fichiers de sauvegarde : 1) Afrique moyen orient et Asie, 2) Afrique occidentale et centrale, 3) Groupement Niger, 4) Groupement Mali, 5) Groupement Mauritanie-Sénégal et 6) Groupement Tchad-Cameroun. Chaque fichier comprend cinq (5) sous-fichiers regroupant des informations utiles portant sur les bulletins de liaison, la signalisation acridienne, les rapports mensuels, les rapports annuels, les questions acridiennes et les recherches. A l'intérieur de chaque sous-fichier les documents numérisés sont classés par année et par mois.

Le Secrétariat de la CLCPRO a permis de sauvegarder des milliers de données qui pourraient être exploitées par différents acteurs de la lutte antiacridienne.

### **2. Bilan des activités de recherche réalisées en 2011 par le Cirad (partie rédigée par le Cirad)**

L'atelier régional sur la recherche opérationnelle, organisé par la CLCPRO du 5 au 9 octobre 2009 à Dakar au Sénégal a permis d'arbitrer et de valider les activités de recherche à conduire sur la période 2010-2013. Au Cirad, ces activités sont focalisées sur quatre points :

- La biologie et l'écologie du Criquet pèlerin ;
- Les stratégies de lutte et l'environnement ;
- L'amélioration de l'alerte précoce ;
- Analyser les capacités adaptatives des populations concernées par les invasions acridiennes.

Dans ce cadre, et dans la continuité des activités réalisées en 2010, le Cirad a conduit des travaux de recherche et de développement sur ces thématiques. L'année 2011 a été surtout caractérisée par la clôture de deux projets financés par EMPRES : le projet FFEM sur l'augmentation des capacités de prospection des pays de la ligne de front et le projet FSP sur l'édition d'une florule à l'usage des prospecteurs.

### **Caractérisation géographique et temporelle des biotopes du Criquet pèlerin**

Les travaux de recherche sur « *le renforcement de l'utilisation d'outils d'aide à la décision pour mieux orienter les prospections et assurer une meilleure prévision* » (financement France/FFEM) menés par le Cirad ont été clôturés en 2011 par l'organisation d'un atelier final de restitution à la fin du mois de Juillet à Montpellier, en présence de la CLCPRO et du DLIS. Cette activité est liée à la rubrique 7.1.1 du Schéma de planification des activités de recherche 2010-2013 : « *Concevoir un modèle mathématique pour simuler le seuil densitaire en fonction de la bioécologie du Criquet pèlerin et de la nature de ses biotopes* »

En 2011, les activités ont concerné :

- La réalisation d'un Système d'Information Géographique (SIG), avec le logiciel ARCVIEW, basé sur le croisement des données historiques de présence acridienne issues de la base RAMSES de la FAO avec les données d'évolution de la végétation issues de séries temporelles d'images MODIS. Un modèle de probabilité de présence acridienne a été construit à l'aide d'outils statistiques de régression. Les paramètres du modèle ont été calculés sur les zones pilotes de Mauritanie.
- La formation de personnel du CNLA de la Mauritanie pour l'utilisation du SIG a été réalisée au cours du mois de Juillet 2011.
- Il est prévu d'adapter le SIG à l'ensemble des zones de grégarisation de la Mauritanie, par le téléchargement des séries temporelles MODIS et le croisement des indices NDVI avec l'ensemble des données de présence acridienne de Mauritanie. Cela permettra de travailler avec un jeu de données de présence acridienne beaucoup plus important, surtout en période de rémission, et d'obtenir des paramètres plus précis pour le modèle de régression. Pour cela, M. Ahmed Salem Ould Benahi doit se rendre à Montpellier durant le premier semestre 2012, grâce à une aide de la CLCPRO, pour télécharger les données MODIS et redéfinir les paramètres du modèle.
- Enfin, un contact a été établi avec les responsables de VITO, institution Belge spécialisée dans le traitement d'images MODIS et en relation avec le DLIS/FAO pour réaliser des cartes de verdissement de l'ensemble de la zone de répartition du Criquet pèlerin. Les images MODIS de VITO sont construites avec un indice NDVI corrigé et adapté aux conditions désertiques. Il est prévu de tester l'utilisation de ces cartes sur le SIG du Cirad et de comparer les cartes de probabilité de présence acridienne obtenues par ce moyen. Un échantillon d'image MODIS de VITO a été reçu par le Cirad fin 2011 et est actuellement en cours de traitement.

### **Florule des biotopes du Criquet pèlerin**

La florule des biotopes du Criquet pèlerin pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest est en cours d'achèvement. Cet ouvrage de plus de 485 pages recense 240 espèces végétales, dont 196 font l'objet d'une description particulière. Il est illustré de plus de 1000 photographies et de cartes de répartition des différentes espèces végétales associées au biotope du Criquet pèlerin.

Les fiches descriptives comprennent chacune : description de l'espèce, biogéographie, type biomorphologique, port, préférences édaphiques et hydriques, tolérance aux sels, biotope et intérêt pour le Criquet pèlerin. Les synonymes, les plantes voisines et la bibliographie sont aussi mentionnés.

L'impression des 1000 exemplaires de l'ouvrage aura lieu au début de l'année 2012, lorsque les différentes relectures et corrections seront terminées.

Une formation pour les utilisateurs, surtout les prospecteurs, est prévue au travers d'un lot de posters qui pourra être utilisé par la CLCPRO durant les différentes séances de formation qu'elle organise en région occidentale.

## Connaissance des niveaux des populations solitaires et de leurs migrations

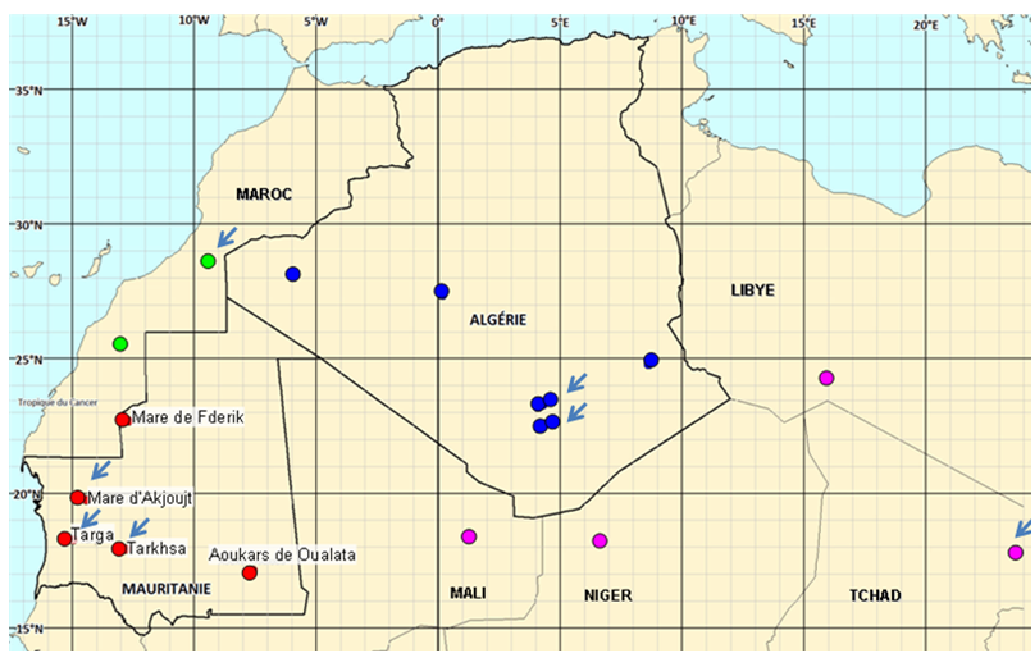
La collecte des échantillons de populations de Criquet pèlerin a continué en 2011. Sur l'année 2011, le bilan des collectes s'établit comme suit (prévisions) :

- Mali : 5 échantillonnages opportunistes au cours de prospections
- Niger : 5 échantillonnages opportunistes au cours de prospections
- Tchad : 11 échantillonnages (1 site tous les mois pendant 6 mois + 5 opportunistes)
- Algérie : 35 échantillonnages (5 sites tous les mois pendant 6 mois + 5 opportunistes)
- Maroc : 17 échantillonnages (2 sites tous les mois pendant 6 mois + 5 opportunistes)
- Mauritanie : 35 échantillonnages (5 sites tous les mois pendant 6 mois + 5 opportunistes)

Réalisations (2009-2011) :

N°	Espèce	Pays	Région	Date de collecte	Récolteur	Coordonnées du lieu de récolte	
38	S. gregaria	Tchad	SALAH	06/11/2010	Akodom bang-neseth	15°11'29"N	17°01'28"E
39	S. gregaria	Tchad	FADA	19/10/2010	Emmimerta Emmanuel	17°44'48"N	21°33'45"E
40	S. gregaria	Tchad	Kalait ennede	21/10/2010	Thomas masdengarti	15°57'44"N	21°17'31"E
27	S. gregaria	Algérie	Daïra de In Salah	28/04/2009	Beensaad Hamid	26°28'21"N	03°22'49"E
28	S. gregaria	Algérie	Daïra de Tsabit	29/03/2009	Beensaad Hamid	28°19'04"N	00°04'57"E
29	S. gregaria	Algérie	Daïra d' Aogrout	06/04/2009	Beensaad Hamid	28°36'04"N	00°16'00"E
30	S. gregaria	Algérie	Daïra d'In Zegmir	11/02/2009	Beensaad Hamid	27°03'26"N	00°00'35"E
26	S. gregaria	Maroc	El Maader El Karir	21/03/2009	CNAM	29°46'36"N	09°44'03"O
32	S. gregaria	Maroc	Région d'Assa (Bas Draa)	07/05/2010	Mourad Nouriddine	28°30'57"N	09°12'56"O
31	S. gregaria	Mauritanie	Fdomane (Inchiri)	02/02/2010	Sidi Ould Ely	19°19'03"N	14°33'56"O
43	S. gregaria	Mauritanie	AOUJEFT	17/11/2010	Yacoub Habab	19°59'35"N	13°05'11"O
44	S. gregaria	Mauritanie	TAZIAST	14/03/2011	Sidi Ould Ely	20°34'20"N	15°36'35"O
45	S. gregaria	Mauritanie	TRAZA	04/01/2011	Sidi Ould Ely	19°04'04"N	14°06'59.8"O
46	S. gregaria	Mauritanie	INCHIRI	05/01/2011	Sidi Ould Ely	19°55'01"N	14°19'47"O
47	S. gregaria	Mauritanie	TIJIRIT	22/01/2011	Sidi Ould Ely	19°30'09"N	15°57'04"O

Figure : lieux de prélèvement des échantillons



NB : les flèches de couleur bleue indiquent les lieux d'où ont été prélevés les échantillons reçus par le Cirad. Les points de couleur indiquent

Par rapport aux prévisions, on remarque que certains échantillonnages n'ont pu être réalisés. Ces échantillonnages, pour aboutir à des résultats substantiels, doivent être conduits pendant une période de 3 ans et si possible plus, toujours selon le même protocole. Cette régularité est nécessaire pour les études de génétique des populations. Nous espérons qu'en 2012, la régularité des collectes pourra reprendre afin de rendre exploitable le travail important déjà accompli.

### **Travaux de recherches doctorales et dans le cadre de formations de 3ème cycle**

M. Mohamed Lazar, doctorant de l'INPV d'Alger (Algérie), poursuit ses travaux de recherche sur le thème : "La dynamique des populations du Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forsk. 1775) dans ses aires grégarigènes du sud algérien. Apport des données historiques et satellitaires pour améliorer la prévision des pullulations".

Mr Wail Haaron, étudiant Soudanais poursuit sa thèse sur le Criquet arboricole *Anacridium melanodorum* (Université d'El Obeid). Ce criquet se retrouve souvent avec le Criquet pèlerin dans le Sud-Est du Soudan. Il cause des dégâts importants aux acacias gommiers. Ce travail de recherche est soutenu par l'ambassade de France au Soudan.

Un étudiant canadien, Claude PELOQUIN en doctorat à l'Université de Tucson (Etats-Unis, Arizona) a entamé une thèse de géographie sur la « *Political ecology* » du Criquet pèlerin (Etude des liens entre science et sociétés au travers de l'exemple de la lutte antiacridienne en Afrique de l'Ouest). Il vient d'effectuer un premier séjour au Mali et s'est longuement entretenu sur le sujet avec les cadres acridologues du Secrétariat de la CLCPRO et de la région. Son sujet rentre directement dans le point 8 du programme de recherche EMPRES-RO (2010-2013) et est soutenu par le Projet SETER (*Socio-Ecological Theories with Empirical Research* / Théories Socio-Ecologiques et Recherche Empirique) du Cirad.

**Annexe 8. Liste des participants**

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone
1	<b>ALGERIE</b>	M. Khaled Moumene	Directeur général de l'INPV Chargé de liaison	<a href="mailto:Khal63@yahoo.com">Khal63@yahoo.com</a>	INPV, BP 80, Avenue des Frères Ouldek, El Harrach, Algérie	+213 21 52 12 31 +213 77 12 01 816
2	<b>BURKINA FASO</b>	M. Amidou Ouedraogo	Directeur de la protection des végétaux Chargé de liaison	<a href="mailto:ouedramidou06@yahoo.fr">ouedramidou06@yahoo.fr</a>	DPV, BP 5362, Ouagadougou, Burkina Faso	+226 50 36 19 15 +226 50 36 18 65
3	<b>LIBYE</b>	M. Khaled El Gadgoud	Directeur du DLCD Chargé de liaison	<a href="mailto:elgadgoud@gmail.com">elgadgoud@gmail.com</a>	P.O Box 78056 Tripoli Libye	+218 91 37 86 232 +218 92 73 34 876
4	<b>MALI</b>	M. Fakaba Diakité	Directeur du CNLCP Chargé de liaison	<a href="mailto:fakabadiakit@yahoo.fr">fakabadiakit@yahoo.fr</a>	B.P. E/4281, Bamako, Mali	+223 20 22 01 82 +223 20 22 01 93
5	<b>MAROC</b>	M. Said Ghaout	Directeur du CNLAA Chargé de liaison	<a href="mailto:ghaouts@gmail.com">ghaouts@gmail.com</a>	B.P 125, Inezgane Agadir, Maroc	+212 528 24 23 30
6	<b>MAURITANIE</b>	M. Mohamed Abdallahi Ould Babah	Directeur général du CNLA Chargé de liaison	<a href="mailto:maouldbabah@yahoo.fr">maouldbabah@yahoo.fr</a>	B.P. 665, Nouakchott, Mauritanie	+222 452 44 855 +222 452 59 815
7	<b>NIGER</b>	M. Yahaya Garba	Directeur général du CNLA Chargé de liaison	<a href="mailto:ajwal88@gmail.com">ajwal88@gmail.com</a> <a href="mailto:ychemsdine2000@yahoo.fr">ychemsdine2000@yahoo.fr</a>	CNLA, B.P. 2219, Niamey, Niger	+227 20 37 03 03 +227 97 00 03 00
8	<b>SENEGAL</b>	M. Aliou Diongue	Coordonnateur de la cellule de lutte antiacridienne Chargé de liaison	<a href="mailto:armigera2002@yahoo.com">armigera2002@yahoo.com</a>	B.P 20054 Thiaroye Dakar Sénégal,	+221 77 71 05 081
9	<b>TCHAD</b>	M. Mborode Bamtoboin	Directeur de l'ANLA Chargé de liaison	<a href="mailto:bamtoboin@yahoo.fr">bamtoboin@yahoo.fr</a> <a href="mailto:anla.tchad@gmail.com">anla.tchad@gmail.com</a>	B.P 1551, N'Djamena, Tchad	+235 63 90 09 35 +235 22 52 45 09 +235 63 85 23 22
10	<b>TUNISIE</b>	M. Abdelaziz Chebil	Directeur de la défense des cultures Chargé de liaison	<a href="mailto:chebilabdelaziz@yahoo.fr">chebilabdelaziz@yahoo.fr</a>	M.A.R.H.P. 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis, Tunisie	+216 71 84 04 52 +216 98 35 41 17

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone
11	<b>Cirad (France)</b>	M. Jean-Michel Vassal	Entomologiste Responsable de l'équipe Acridologie	<a href="mailto:jean-michel.vassal@cirad.fr">jean-michel.vassal@cirad.fr</a>	TA-A106/D, 34398 Montpellier, Cedex 5, France	+33 4 67 59 38 61
12	<b>FAO (Siège)</b>	M <sup>me</sup> Annie Monard	Fonctionnaire principale, Responsable EMPRES- Plantes*	<a href="mailto:Annie.Monard@fao.org">Annie.Monard@fao.org</a>	FAO / AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00153	+39 065 70 53 311 +39 34 94 35 69 80
13	<b>FAO/DLIS</b>	M. Keith Cressman	Locust Information Officer	<a href="mailto:Keith.Cressman@fao.org">Keith.Cressman@fao.org</a>	FAO / AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00153	+39 065 70 52 420 +39 34 62 45 60 54
14	<b>CRC/FAO</b>	M. Mamoon Al Alawi	Secrétaire exécutif CRC	<a href="mailto:Mamoon.AAlawi@fao.org">Mamoon.AAlawi@fao.org</a>	11 Al Eslah Elzerai Street, Dokki, Cairo, P.O. Box 2223, Postal Code 11511	+20 233 31 60 18 +20 100 66 97 824
15	<b>CLCPRO/FAO</b>	M. Thami Ben Halima	Secrétaire exécutif CLCPRO & Coordonnateur EMPRES-RO	<a href="mailto:Thami.BenHalima@fao.org">Thami.BenHalima@fao.org</a>	30 Rue Asselah Hocine, BP 270 RP, Alger, Algérie	+212 661 75 47 67
16	<b>CLCPRO/FAO</b>	M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou	Assistant Technique	<a href="mailto:Lemine.Ouldahmedou@fao.org">Lemine.Ouldahmedou@fao.org</a>	30 Rue Asselah Hocine, BP 270 RP, Alger, Algérie	+222 36 33 22 63
17	<b>CLCPRO/FAO</b>	M. Dominique Menon	Assistant Technique	<a href="mailto:Dominique.Menon@fao.org">Dominique.Menon@fao.org</a>	AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie	+39 065 70 55 289
18	<b>ANLA Tchad</b>	M. Haroun Abdelkerim	Cadre ANLA	<a href="mailto:haroun.abdelkerim@yahoo.fr">haroun.abdelkerim@yahoo.fr</a>	ANLA Abéché	+235 66 48 99 58 +235 95 03 57 77
19	<b>ANLA Tchad</b>	M. Hassan Ali	Directeur adjoint ANLA	<a href="mailto:alihass2006@yahoo.fr">alihass2006@yahoo.fr</a>	BP 1551, N'Djaména, Tchad	+235 66 44 22 66

\* : Groupe "Maladies et ravageurs transfrontières des plantes".

## LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AELP	<i>Africa Emergency Locust Project</i> / Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (Banque mondiale)
AGP	Division de la production végétale et de la protection des plantes (FAO)
AGPP	Service de la protection des plantes (FAO)
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie
ANLA	Agence nationale de lutte antiacridienne (N'Djaména, Tchad)
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque Mondiale
CCE	Cahier des Charges Environnementales
CCEN	CCE National
CERES/Locustox	Centre régional de recherches en écotoxicologie et sécurité environnementale (Dakar, Sénégal)
CGRA	Cadre de gestion du risque acridien (Mali)
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier, France)
CLA	Cellule de Lutte Antiacridienne (Dakar, Sénégal)
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale
CNLA	Centre National de Lutte Antiacridienne (Nouakchott, Mauritanie et Niamey, Niger)
CNLAA	Centre National de Lutte Anti-Acridienne (Agadir, Maroc)
CNLCP	Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (Bamako, Mali)
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES en Région occidentale
CRC	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région centrale
DLCD	<i>Desert Locust Control Department (Libya)</i> / Département de la lutte contre le Criquet pèlerin (Libye)
DGPCQPA	Direction Générale de la Protection et du Contrôle de la Qualité des Produits Agricoles (Tunisie)
DIREX	Direction de l'exercice
DLCC	<i>Desert Locust Control Committee</i> / Comité de lutte contre le Criquet pèlerin
DLIS	<i>Desert Locust Information Service (FAO)</i> / Service d'information sur le Criquet pèlerin
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
ELO	<i>EMPRES Liaison Officer</i> / Chargé de liaison EMPRES
eLocust	Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes



## LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)</i>
EMPRES-RO	EMPRES en Région occidentale
ENSA	Ecole Nationale Supérieure Agronomique (El Harrach, Alger, Algérie)
EPHE	Ecole Pratique des Hautes Etudes de la Sorbonne (Paris, France)
E.-U.	Etats-Unis
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)</i>
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial (France)
FSP	Fonds de Solidarité Prioritaire (France)
GFDRR	<i>Global Facility for Disaster Reduction and Recovery / Plateforme mondiale pour la réduction des catastrophes et la reconstruction</i>
GM <sup>®</sup>	Green Muscle
IAV	Institut agronomique et vétérinaire Hassan II / Complexe horticole d'Agadir, Maroc
IGR	<i>Insect Growth Regulator / Régulateur de croissance</i>
INA	Institut National Agronomique (Alger, Algérie)
INPV	Institut National de Protection des Végétaux (Alger, Algérie)
IPR/IFRA	Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (Katibougou, Mali)
JIRCAS	<i>Japan International Research Centre for Agricultural Sciences</i>
MODIS	<i>Moderate Resolution Imaging Spectroradiometer</i>
NDVI	<i>Normalized Difference Vegetation Index</i>
OCLALAV	Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire
PALPCP	Projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin (projet de la BAD)
PC	Poste de commandement
PCN	Poste de commandement national
PCO	Poste de commandement opérationnel
PCR	Poste de Coordination Régionale (Maroc)
PFR	Plan de Formation Régional
PGRA	Plan national de Gestion du Risque Acridien
PNUA	Plan National d'Urgence Antiacridien
PO	Plan d'opération
POS	Protocole d'Opération Standard
PRR	Plan Régional de Recherche

## **LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES**

PSMS	<i>Pesticide Stock Management System</i> / Système de gestion des stocks de pesticides
PV	Protection des Végétaux
QUEST	<i>Quality and Environment Surveys of Treatments</i> / Qualité, environnement et santé publique
RAMSES	<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>
RO	Région Occidentale
SETER	<i>Socio-Ecological Theories with Empirical Research</i> / Théories Socio-Ecologiques et Recherche Empirique (Cirad)
SIG	Système d'Information Géographique
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini
SPA	Schéma de Planification des Activités
SSE	Système de Suivi et Evaluation
SVDN	Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne
SWAC	<i>Commission for Controlling the Desert locust in South-West Asia</i> / Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Asie du sud-ouest
TdRs	Termes de Références
ULV	<i>Ultra Low Volume</i> / Ultra bas volume
UNLA	Unité Nationale de Lutte Antiacridienne
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> / Agence des Etats-Unis pour le développement international